

Service de la Voie
et des Travaux

N° du Classement

BUREAU DU CLASSEMENT

• Décision

Lignes diverses

Amélioration des installations mises
à la disposition du personnel

Vestiaires - lavabos et foyers

Projet envoyé au Ministre le 9 Juillet 1942

approuvé par Décision Ministérielle du 29 Juillet 1943



ARCHIVES

VOIE FERREE SNCF RAI

N° 36-811

4/8/43
D 3310/17

PARIS, le 29 Juillet 1943

Ministère de la
Production Industrielle
et des Communications

Direction
des Chemins de fer

Service Technique

3ème Bureau

S.N.C.F.
Ensemble du Réseau

Lignes diverses

Amélioration des
installations mises
à la disposition du
personnel

A.G. I - 9

LE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT
A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET AUX COMMUNICATIONS

à Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de la Société Nationale des Chemins de fer Français

Vous avez présenté à mon approbation,
le 9 Juillet 1942, un projet d'amélioration des
installations mises à la disposition du person-
nel de la S.N.C.F.

Ce projet, qui se substitue à un projet
soixnaire présenté le 19 Janvier 1941, comporte,
pour une dépense d'ensemble évaluée à 68.500.000f,
la construction ou l'aménagement, dans certaines
gares ou certains dépôts, de locaux destinés au
personnel des Services de l'Exploitation, de
la Traction et du Matériel roulant. En outre, dans quelques
grandes gares où des brigades importantes d'agents de la voie
sont appelées à travailler en permanence, il a été prévu
l'aménagement de vestiaires et réfectoires pour lesdits agents.

Ces constructions ou aménagements sont prévus dans les
gares et dépôts ci-après :

Région du Nord : HELLENES.

REIMS-BETHENY ; NANCY ; TROYES-PREIZES ;

EPINAL ; LURE ; MOHON, BLAINVILLE ;

Région de l'Est : AUDUN-le-Roman ; NEUFCHATEAU ; LONGUYON ;
REIMS-DEPOT ; TOUL.

Région de l'Ouest : ANGERS-SAINT-LAUD ; SAINTES ; LA FOLIE ;
CLICHY.

Région du Sud-Ouest : TOURS ; LES AUBRAIS ; SAINT-PIERRE-des-
CORPS ; NARBONNE ; BEZIERS ; BORDEAUX-SAINT-
JEAN.

Région du Sud-Est : PARIS Gare de Lyon ; MIRAMAS ; SAINT-
ÉTIENNE ; NÎMES ; AVIGNON ; MONTARGIS ;
BESANÇON-VIOTIE ; PARAY-le-MONIAL ; ALES ;
LYON-LOUCHE ; VEYRES.

Ensemble du Réseau : Aménagement de 90 locaux à usage de vestiaires et réfectoires pour les brigades des agents de la voie dans les gares importantes.

Au dossier du projet sont joints des plans pour chaque gare et dépôt intéressé ; ainsi que les dessins-types donnant le détail des installations. Toutefois, il n'a été présenté aucun dessin pour les installations destinées aux brigades des agents de la voie, ces installations n'intéressant qu'une seule pièce et conduisant à une dépense unitaire relativement minime.

À la suite d'observations faites par le service de la main-d'œuvre, vous avez présenté, le 19 Mars 1943, un rectificatif visant l'emplacement prévu pour le bâtiment à construire à PARAY-le-MONIAL.

Le Service de la Main-d'Oeuvre et le Service Technique de la Direction des Chemins de fer ont fait observer qu'il conviendrait :

1°) de prévoir l'extension des aménagements projetés en gare de REIMS-BETHENY afin de supprimer les installations actuellement réservées aux agents des services électriques ;

2°) de retrancher du programme d'ensemble le projet de bâtiment à usage de foyer pour les agents des trains en gare de PARIS-LYON, projet qui n'est pas actuellement au point et qui devra être représenté ultérieurement ;

3°) de modifier la consistance des travaux projetés au dépôt de NARBONNE qui ne devront pas comporter la surélévation du bâtiment existant, surélévation incompatible avec la nature des fondations, mais l'édification d'un bâtiment neuf, plus vaste que celui qui est actuellement prévu, et qui devra grouper toutes les installations ;

4°) d'ajourner l'aménagement de dortoirs réservés aux équipes de conduite du dépôt de SAINTES, jusqu'au jour où la libération des locaux occupés par le Service de l'Armement permettra de présenter le plan général de regroupement des dépôts et ateliers de SAINTES.

Adoptant les avis de ces Services, j'approuve le projet présenté le 9 Juillet 1942, avec le rectificatif du 19 Mars 1943, sous les réserves suivantes :

a) vous présenterez ultérieurement à mon approbation

~~Il s'agit d'un autre établissement que un
projet de 65 Millions (valeur 1942), il est
également demandé un fonds complémentaire~~
un projet complémentaire en vue de doter d'installations
salubres et modernes, les agents du Service électrique de la
gare de REIMS-BETHENY ;

b) le projet de bâtiment à usage de foyer en gare de PARIS-LYON sera distrait du programme d'ensemble. Il sera incorporé dans un projet spécial regroupant toutes les installations éparses le long du quai M et de la rue de Bercy ;

c) le projet relatif au dépôt de NARBONNE sera réalisé par agrandissement du bâtiment à édifier et non par surélévation de l'ancien bâtiment ;

d) l'exécution du projet d'aménagement de dortoirs réservés aux équipes de conduite au dépôt de SAINTES sera ajourné. Les prévisions relatives audit projet seront distraites du projet d'ensemble et feront par la suite l'objet de propositions spéciales lorsque seront arrêtées les dispositions du plan d'aménagement général des dépôts et ateliers de SAINTES.

Le montant du projet, ainsi remanié, imputable sur les crédits d'aménagement ouverts au budget de 1945 (programme spécial d'équipement) s'élève à 65.520.000 francs.

Il est entendu que :

les imputations, tant en dépenses qu'en recettes, faites suivant les prescriptions de la circulaire ministérielle du 20 Mai 1902 et de l'avenant du 4 Mars 1942 - article 1^{er} - paragraphe h - seront les suivantes :

- compte de 1^{er} établissement (travaux complémentaires)
- débit - dépense de travaux neufs évalués en principal à 65.520.000^f

La dépense à payer chaque année devra rester dans la limite des crédits de paiement inscrits à cet effet au budget d'établissement (programme spécial d'équipement) de la S.N.C.F. régulièrement approuvé pour l'exercice correspondant.

P. le Ministre Secrétaire d'Etat et par autorisation,
Le Directeur des Chemins de fer,

Signé : MORANE

- 2 -

SOCIETE NATIONALE des CHEMINS de FER FRANCAIS

ENSEMBLE du RESEAU

TITRE du PROJET

Améliorations des installations mises à l'usage
du personnel.

DÉTAIL ESTIMATIF

Dressé par

Le Chef de la Division Centrale
des Etudes.

Signé : LEDUC

RECAPITULATION

Amélioration des installations mises à l'usage du personnel

REGIONS	MONTANTS
REGION de l'EST	20 800 000 fr
" du NORD	6 500 000 fr
" de l'OUEST	3 300 000 fr
" du SUD-OUEST	8 200 000 fr
" du SUD-EST	22 700 000 fr
Ensemble du Réseau	7 000 000 fr
TOTAL	68 500 000 fr
	=====

incompatible avec la nature des conditions; mais l'édification d'un bâtiment plus vaste que celui qui est actuellement prévu, et qui devra groupé toutes les installations;

4°) d'ajourner l'aménagement de dortoirs réservés aux équipes de maintenance du dépôt de SAINTES, jusqu'au jour où la libération des locaux sera par le Service de l'Armement permettre de présenter un plan général de regroupement des dépôts et ateliers de SAINTES.

Adoptant les avis de ces Services, j'approuve le projet présenté le 4 Juillet 1942, avec le rectificatif du 19 Mars 1943, sous les réserves suivantes :

a) vous présenterez ultérieurement à mon approbation un projet complémentaire en vue de doter d'installations salubres et modernes, les bureaux du Service électrique de la gare de REIMS-BERTRONVY;

b) le projet de bâtiment à usage de foyer en gare de MAILLY-VIC sera distrait du programme d'ensemble; il sera incorporé dans un projet spécial recouvrant toutes les installations éparcues le long du quai de la Marne de Bertry;

c) le projet relatif au dépôt de MAILLY sera réalisé par aménagement du bâtiment à édifier et non par surélévation de l'ancien bâtiment;

d) l'exécution du projet d'aménagement de dortoirs réservés aux équipes de conduite au dépôt de SAINTES sera ajournée; les précisions relatives à cet projet seront distraites du projet d'ensemble et feront par la suite l'objet de prépositions spéciales lorsque seront arrêtées les dispositions du plan d'aménagement général des dépôts et ateliers de SAINTES.

Le montant du projet, ainsi réuni, imputable sur les crédits d'aménagement ouverte au budget de 1943 (programme spécial d'équipement) n'excède pas 65.520.000 francs.

Il est entendu que :

les imputations, tant en dépenses qu'en recettes, faites suivant les prescriptions de la circulaire ministérielle du 20 Mai 1942 et de l'avis du 4 Mars 1943 - article 1er - paragraphe h - feront les suivantes :
-compte de l'établissement (travaux complémentaires)

-dit - Cessance de travaux neufs évalués en principe à 10%

Le dépense à payer chaque année devra rester dans la limite des sommes inscrites à cet effet au budget d'établissement (programme spécial d'équipement) de la S.M.C.P. régulièrement approuvé pour l'année correspondante.

P. le Ministre Secrétaire d'Etat et par autorisation
Le Directeur des Chemins de fer,

Signé : MORANE.

1/2 et 4/4

2/2 et 4/4 - Je vous prie de me faire connaître par écrit de quelles instances le Service de la Main-d'Oeuvre et le Service Technique et Direction des Chemins de fer ont été tenus à présenter le 1^{er} et 2^{me} aménagements ce qui a entraîné les réserves ci-dessous à l'approbation.
Tous les documents vous aviez à ce sujet.

20 Février 1943

7/2

4/8/43
D 3310/17

A 27608. ECR-CHE-18ex.

Ministère de la Production Industrielle et des Communications.
Direction des Chemins de fer
Service Technique.

3^e Bureau

S.N.C.F.

Ensemble du Réseau.

Lignes diverses

Mélioration des installations mises à la disposition du personnel.

A.G. I - 9

Paris, le 27 juillet 1943.

H81

LE MINISTRE SECRETAIRES D'ETAT
A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET A L'INDUSTRIE
A Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de la Société Nationale des Chemins de fer
Français.

Vous avez présenté à mon approbation, le 3 Juillet 1942, un projet d'amélioration des installations mises à la disposition du personnel de la S.N.C.F.

Ce projet, qui se substitue à un projet unitaire présenté le 1^{er} Janvier 1941, concerne, pour une dépense d'ensemble évaluée à 25.000.000 francs, la construction ou l'aménagement dans certaines gares ou certains dépôts, de locaux destinés au personnel des Services de l'Exploitation, de la Traction et du Matériel Roulement. En outre, dans quelques grandes gares où des brigades importantes d'agents de la voie sont déployées à travailler en permanence, il a été prévu l'aménagement de vestiaires et réfectoires pour lesdits agents.

Ces constructions ou aménagements sont prévus dans les gares et dépôts suivants :

Région du Nord : HELLEBESSES.

Région de l'Est : REIMS-BETHENY; NANCY; TROYES-PREISIG; EPWELL; DIJON; MOHON; BLAINVILLE; AUDUN-LE-ROMAN; NEUFCHATEAU; LONGUYON; RELAS-DEPOT; TOUL.

Région de l'Ouest : ANGERS-SAINT-LAUD; SAINTES; LA FOLIE; CLIOU.

Région du Sud-Ouest : TOULOUSE; LES AUBRAIS; ST-PIERRE-DES-CORPS; MONTPELLIER; BEZIERS; BORDEAUX-ST-JEAN.

Région du Sud-Est : PARIS Gare de Lyon; MIRAMAS; ST-ETIENNE; NIORT; AVIGNON; MONTARGIS; BESANCON-VIOTTE; PARAY-LE-MONIAL; ALES; LYON-MOCHE; VEVRES.

Ensemble du Réseau : Aménagement de 90 locaux à usage de vestiaires et réfectoires pour les brigades des agents de la voie dans les gares importantes.

Le dossier du projet sont joints des plans pour chaque gare et dépôt intéressé; ainsi que des dessins-types donnant le détail des installations. Cependant, il n'a été présenté aucun dessin pour les installations destinées aux brigades des agents de la voie, ces installations n'intéressant qu'une seule gare et conduisant à une dépense unitaire relativement minime.

Le résultat d'observations faites par le service de la main-d'œuvre, avec présentation, le 19 Mars 1943, un rectificatif visant l'emplacement pour le bâtiment à construire à PARAY-LE-MONIAL.

Le Service de la Main-d'œuvre et le Service technique de la Direction des Chemins de fer ont fait observer qu'il conviendrait :

1) de prévoir l'extension des aménagements, projetés en gare de PARAY-LE-MONIAL, afin de supprimer les installations actuellement réservées aux services électriques;

2) de retrancher ce programme d'ensemble le projet de bâtiment à PARAY-LE-MONIAL pour les brigades des trains en gare de PARIS-LYON, projet qui n'est pas encore définitif au moment et qui devra être représenté ultérieurement;

3) de modifier le caractère des travaux projetés au début de PARAY-LE-MONIAL pour comporter la modification du bâtiment existant par la

- REGION de l'EST -

I - Améliorations destinées au personnel du Service de l'EXPLOITATION

Gare de REIMS BETHENY

- Bâtiments à usage de vestiaires-lavabos et services divers, en maçonnerie avec couverture en tuiles			
- Partie à simple rez-de-chaussée	315 ²	1 800 fr	567 000 fr
- Partie à rez-de-chaussée sur sous-sol	130	2 800	364 000
- Aménagements { Lavabos individuels			
d'hygiène { W.C. 14 à 1700 fr = 23800 fr			
{ Urinoirs 4 à 5600 fr = 22400 fr			
{ Urinoirs 5 à 1000fr = 5000 fr			51 200 fr
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation		135 000
- Alimentation en eau froide	d°		10 000
- Evacuation des eaux	d°		7 000
- Eclairage électrique	d°		25 000

Ensemble			
Somme à valoir			1 159 000
Total			140 000
			1 300 000 fr

Gare de NANCY

- Bâtiment à usage de foyer et vestiaires-lavabos en maçonnerie avec couverture en tuiles			
- Partie à rez-de-chaussée et étage	115	3 300	379 500
- Partie à rez-de-chaussée et étage sur sous-sol	115	4 300	494 500
- Aménagements { Lavabos individuels			
d'hygiène { 8 à 1700 fr = 13600 fr			
{ Douches 4 à 7000 fr = 28000 fr			41 600
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation		125 000
- Alimentation en eau froide	d°		10 000
- Evacuation des eaux	d°		6 000
- Eclairage électrique	d°		25 000
Ensemble			
Somme à valoir			1 081 600 fr
Total			118 400
			1 200 000 fr

II - Améliorations destinées au personnel du Service du MATERIEL et de la TRACTION

Dépôt de TROYES-PREIZE

- Acquisition de terrain	2300	30	69 000
- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos et de foyer, en maçonnerie avec couverture partie en tuiles, partie avec terrasse			
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	200	3 700	740 000

à reporter

809 000 fr | 2 500 000 fr

Report

- Partie à rez-de-chaussée et 2 étages	315 ²	4 600 fr	809 000fr	2 500 000 fr
- Partie à rez-de-chaussée et 2 étages sur sous-sol	200	5 600	1 120 000	
{ Lavabos collectifs 320 jets à 450 fr = 144000 fr				
{ Lavabos individuels				
- Aménagements d'hygiène	14 à 3500 fr = 49 000 fr		407 200	
{ Douches 11 à 7000 fr = 77 000 fr				
{ Bains 5 à 10000 fr = 50 000 fr				
{ W.C. 12 à 5600 fr = 67200 fr				
{ Urinoirs 20 à 1000 fr = 20 000 fr				
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation		500 000	
- Alimentation en eau froide	d°		25 000	
- Evacuation des eaux	d°		15 000	
- Eclairage électrique	d°		110 000	
	Ensemble		4 435 200 fr	
	Somme à valoir		464 800	
	Total			4 900 000 fr
<u>Dépôt d'EPINAL</u>				
- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos et divers, en maçonnerie avec couverture en tuiles				
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	173	3 200	553 600	
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol	155	3 900	604 500	
{ Lavabos collectifs 210 jets à 450 fr = 94 500 fr				
{ Lavabos individuels				
- Aménagements d'hygiène	12 à 3500 fr = 42 000 fr		191 500	
{ Douches 5 à 7000 fr = 35 000 fr				
{ Bains 2 à 10000 fr = 20 000 fr				
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation		160 000	
- Alimentation en eau froide	d°		12 000	
- Evacuation des eaux	d°		7 000	
- Eclairage électrique	d°		35 000	
	Ensemble		1 563 600 fr	
	Somme à valoir		136 400	
	Total			1 700 000 fr
<u>Dépôt de LUMES</u>				
- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos en maçonnerie, avec couverture en tuiles, à simple rez-de-chaussée				
{ Lavabos collectifs 143 jets à 450 fr = 64 350 fr	540	1 600	864 000	
{ Lavabos individuels				
- Aménagements d'hygiène	12 à 3500 fr = 42 000 fr		156 850	
{ Douches 5 à 6500 fr = 32 500 fr				
{ Bains 2 à 9000 fr = 18 000 fr				
	à reporter ..		1 020 850 fr	9 100 000 fr

Report

1 020 850 fr 9 100 000 fr

- Chauffage central et service d'eau chaude
- Alimentation en eau froide
- Evacuation des eaux
- Eclairage électrique

Evaluation	120 000
d°	15 000
d°	7 000
d°	22 000

Ensemble
Somme à valoir
Total

1 184 850 fr
115 150

1 300 000 fr

Dépôt de MOHON

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos, en maçonnerie, avec couverture en tuiles
- Partie à simple rez-de-chaussée
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol

226	1 600	361 600
160	2 800	448 000
120	3 800	456 000

- Aménagements d'hygiène
 - { Lavabos collectifs
 - { 256 jets à 450 fr = 115200 fr
 - { Lavabos individuels
 - { 16 à 3500 fr = 56 000 fr
 - { Douches 7 à 6500 fr = 45 500 fr
 - { Bains 2 à 9000 fr = 18 000 fr
- Chauffage central et service d'eau chaude
- Alimentation en eau froide
- Evacuation des eaux
- Eclairage électrique

Evaluation	170 000
d°	15 000
d°	7 000
d°	35 000

Ensemble
Somme à valoir
Total

1 727 300 fr
172 700

1 900 000 fr

Dépôt de BLAINVILLE

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos en maçonnerie avec couverture en tuiles, comprenant rez-de-chaussée et 1 étage

540	2 800	1 512 000
-----	-------	-----------

- Aménagements d'hygiène
 - { Lavabos collectifs
 - { 300 jets à 450 fr = 135000 fr
 - { Lavabos individuels
 - { 16 à 3500 fr = 56 000 fr
 - { Douches 4 à 6500 fr = 26 000 fr
 - { Bains 2 à 9000 fr = 18 000 fr

235 000

- Chauffage central et service d'eau chaude
- Alimentation en eau froide
- Evacuation des eaux
- Eclairage électrique

Evaluation	230 000
d°	15 000
d°	7 000
d°	40 000

Ensemble
Somme à valoir
Total

2 039 000 fr
261 000

2 300 000 fr

à reporter

14 600 000 fr

Report

14 600 000 fr

Dépôt d'AUDUN-le-ROMAN

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos, en maçonnerie avec couverture en tuiles				
- Partie à simple rez-de-chaussée	105 ²	1 600	168 000	
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	155	2 800	434 000	
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol	110	3 800	418 000	
(Lavabos collectifs 192 jets à 450 fr = 86 400 fr				
- Aménagements d'hygiène (Lavabos individuels 8 à 3500 fr = 28 000 fr			158 400	
(Douches 4 à 6500 fr = 26 000 fr				
(Bains 2 à 9000 fr = 18 000 fr				
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	135 000		
- Alimentation en eau froide	d°	12 000		
- Evacuation des eaux	d°	6 000		
- Eclairage électrique.	d°	25 000		

Ensemble		
Somme à valoir		
Total		
	1 356 400 fr	
	143 600	

1 500 000 fr

Dépôt de NEUFCHATEAU

- Bâtiment à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs, en maçonnerie avec couverture en tuiles; comprenant rez-de-chaussée et 1 étage				
(Lavabos individuels 6 à 3500 fr = 21 000 fr	250	3 000	750 000	
- Aménagements d'hygiène (Douches 3 à 6500 fr = 19 500 fr Bains 2 à 9000 fr = 18 000 fr (W.C. 4 à 5300 fr = 21 200 fr (Urineirs 7 à 1000 fr = 7 000 fr			86 700	
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	120 000		
- Alimentation en eau froide	d°	8 000		
- Evacuation des eaux	d°	5 000		
- Eclairage électrique	d°	20 000		
(Ensemble Somme à valoir Total			989 700 fr	
			110 300	
				1 100 000 fr
- Transformation du foyer actuel en vestiaires-lavabos pour le personnel sédentaire	Evaluation	180 000		
(Somme à valoir Total			20 000	
				200 000
	à reporter ...		17 400 000 fr	

Dépôt de LONGUYON

- Bâtiment à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs, en maçonnerie avec couverture en tuiles			
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	112 ²	3 000 fr	336 000 fr
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol	80	4 000	320 000
(Lavabos individuels			
{ 6 à 3500 fr = 21 000 fr			
- Aménagements { Douches 2 à 6500 fr = 13 000 fr			
d'hygiène { Bains 2 à 9000 fr = 18 000 fr			
{ W.C. 4 à 5300 fr = 21 200 fr			
(Urinoirs 3 à 1000 fr = 3 000 fr			
		76 200	
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	90 000	
- Alimentation en eau froide	d°	6 000	
- Evacuation des eaux	d°	4 000	
- Eclairage électrique	d°	16 000	
	Ensemble	848 200 fr	
	Somme à valoir	101 800	
	Total		950 000
- Transformation du foyer actuel des mécaniciens et chauffeurs en vestiaires-lavabos pour le personnel sédentaire	Evaluation	320 000	
	Somme à valoir	30 000	
	Total		350 000 fr
			1300 000
	<u>Dépôt de REIMS</u>		
- Bâtiment à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs en maçonnerie avec couverture en tuiles			
- Partie à rez-de-chaussée et 2 étages	105	4 900	514 500
- Partie à rez-de-chaussée et 2 étages en partie sur sous-sol	86	5 900	507 400
(Lavabos individuels			
{ 12 à 3500 fr = 42 000 fr			
- Aménagements { Douches 3 à 7000 fr = 21 000 fr			
d'hygiène { Bains 2 à 10000fr = 20 000 fr			
{ W.C. 9 à 5000 fr = 50 400 fr			
(Urinoirs 12 à 1000 fr = 12 000 fr			
		145 400	
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	135 000	
- Alimentation en eau froide	d°	8 000	
- Evacuation des eaux	d°	5 000	
- Eclairage électrique	d°	25 000	
	Ensemble	340 300 fr	
	Somme à valoir	159 700	
	Total		1 500 000 fr
	<u>à reporter</u>		
			20 200 000 fr

Report

20 200 000 fr-

Dépôt de TOUL

- Bâtiment à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs, en maçonnerie avec couverture en tuiles				
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	30 ²	3 000 fr	90 000 fr	
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol	80	4 000	320 000	
{ Lavabos individuels				
4 à 3500 fr = 14 000 fr				
- Aménagements d'hygiène { Douches 3 à 6500 fr = 19 500 fr				
Bains 2 à 9000 fr = 18 000 fr				
W.C. 2 à 5300 fr = 10 600 fr				
Urinoirs 5 à 1000 fr = 5 000 fr				
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	60 000		
- Alimentation en eau froide	d°	6 000		
- Evacuation des eaux	d°	4 000		
- Eclairage électrique	d°	10 000		
Ensemble		557 100 fr		
Somme à valoir		42 900		
Total				601 000 fr
TOTAL REGION de l'EST		26 820 000 fr		
		=====		

210

- REGION du NORD -

Améliorations destinées au personnel du Service
du MATERIEL et de la TRACTIONAteliers d'HELLEMES

CENTRE d'HYGIENE et RESTAURANT COOPERATIF

- Bâtiment pour vestiaires-lavabos au rez-de-chaussée et restaurant à l'étage en béton armé, couvert en terrasse	570 ²	2 600 fr	1 482 000 fr
- Partie à rez-de-chaussée et étage	435	3 600	1 566 000
- Partie à rez-de-chaussée et étage sur sous-sol	131	1 800	235 800
- Partie pour parc à châssis au rez-de-chaussée et cuisine à l'étage	380	200	76 000
- Flu-valve pour lanterneau	35	800	28 000
- Escalier extérieur et garage à bicyclettes			
{ Lavabos collectifs			
{ 420 à 450 fr = 189 000 fr			
{ Lavabos individuels			
- Aménagements d'hygiène { 3 à 1500 fr = 4 500 fr			276 100
{ Douches 8 à 7000 fr = 56 000 fr			
{ W.C. 4 à 5600 fr = 22 400 fr			
{ Urinoirs 3 à 1000 fr = 3 000 fr			
{ Postes d'eau 2 à 600 fr = 1200 fr			
- Aménagements du restaurant { Monte-charges EVON 15 000 fr			
{ Cuisine, épicerie, légumes			
{ plonge, épluchage			131 000
{ 290 ² à 400 fr = 116 000 fr			
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	650 000	
- Alimentation en eau froide	d°	50 000	
- Evacuation des eaux	d°	30 000	
- Eclairage électrique	d°	110 000	
Ensemble			
Somme à valoir		4 634 900 fr	
Total		365 100	5 000 000 fr
LAVABOS VESTIAIRES du MONTAGE			
- Etablissement d'un vestiaire-lavabos à simple rez-de-chaussée dans l'atelier de montage, comportant mur de façade avec retours et toiture en terrasse.	550	800	440 000
- Lavabos collectifs jets....	192	450	86 400

à reporter

526 400 fr | 5 000 000 fr

	Report ...		526 400 fr	5 000 000 fr
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	100 000		
- Alimentation en eau froide	d°	15 000		
- Evacuation des eaux	d°	10 000		
- Eclairage électrique	d°	30 000		
- Etablissement d'une partie de voie et déplacement d'une plaque tournante	d°	10 000		
- Fourniture et pose de 2 heurtoirs en béton armé	d°	15 000		
	Ensemble		706 400 fr	
	Somme à valoir		93 600	
	Total			800 000 fr
<u>LAVABOS-VESTIAIRES de la CHAUDRONNERIE</u>				
- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos, en béton armé couvert en partie en terrasse, comportant un simple rez-de-chaussée				
- Lavabos collectifs	jets ..	390 ² = 1 000	390 000	
- Chauffage central et service d'eau chaude		210 = 450	94 500	
- Alimentation en eau froide	Evaluation	95 000		
- Evacuation des eaux	d°	15 000		
- Eclairage électrique	d°	6 000		
	d°	20 000		
	Ensemble		620 500 fr	
	Somme à valoir		79 500	
	Total			700 000 fr
	TOTAL pour la REGION du NORD			6 500 000 fr
				=====

- REGION de L'EST -

I - Améliorations destinées au personnel du Service de l'EXPLOITATION

ANGERS-SAINT-LAUD

- Aménagement d'un foyer dans un bâtiment existant
- Modification de la distribution intérieure y compris plancher et plafond en béton armé (Douches 3 à 7000 fr = 21 000 fr)
- Aménagements (W.C. 2 à 5600 fr = 11 200 fr d'hygiène (Urinoirs 3 à 1000 fr = 3 000 fr
- Chauffage central et service d'eau chaude
- Alimentation en eau froide
- Evacuation des eaux
- Eclairage électrique

545 ²	1 000 fr	545 000 fr
		35 200
	Evaluation	100 000
	d°	10 000
	d°	6 000
	d°	25 000
Ensemble		721 200 fr
Somme à valoir		78 800
Total		800 000 fr

II - Améliorations destinées au personnel du Service du MATERIEL et de la TRACTION

LA FOLIE

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour le personnel ouvrier, en charpente métallique de remplacement avec remplissage en parpaing, couverture en fibro-ciment, comprenant rez-de-chaussée et 1 étage (Douches 4 à 7000 fr = 28 000 fr)
- Aménagements (Lavabos collectifs 252 jets à d'hygiène 450 fr = 113 400 fr
- Chauffage central et service d'eau chaude pour la chaufferie des ateliers
- Alimentation en eau froide
- Evacuation des eaux
- Eclairage électrique

202	2 200	444 400
		141 400
	Evaluation	60 000
	d°	6 000
	d°	5 000
	d°	20 000
Ensemble		676 800 fr
Somme à valoir		73 200
Total		750 000 fr

Petit entretien de CLICHY

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour le personnel de l'Entreprise de nettoyage, en maçonnerie et couvert en terrasse
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol avec fondations spéciales sur pieux

à reporter 531 100 fr 1 550 000 fr

	Report		531 100 fr	1 550 000 fr
- Partie à simple rez-de-chaussée, avec fondations spéciales sur pieux (Lavabos collectifs, places : - Aménagements d'hygiène 36 à 450 fr = 16 200 fr (W.C. 3 à 5600 fr = 16 800 fr (Urinoirs 3 à 1000 fr = 3 000 fr	{ 70 ²	2 300 fr	161 000 36 000	
- Chauffage central et service d'eau chaude - Alimentation en eau froide - Evacuation des eaux - Eclairage électrique	Evaluation d° d° d°		90 000 7 000 5 000 20 000	
			850 100 fr 99 900	850 100 fr
	Ensemble somme à valoir Total			950 000 fr
- Modification de l'aménagement intérieur du bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour les agents du PE et installation de douches - Douches - Service d'eau chaude - Modification de l'éclairage électrique	250 ² 2 ² Evaluation d°	300 7 000 d°	75 000 14 000 15 000 5 000	
			109 000 fr 11 000	109 000 fr
	Ensemble Somme à valoir Total			120 000 fr
<u>Dépôt de SAINTES</u>				
- Reconstruction de l'étage du bâtiment à usage de dortoirs pour les mécaniciens et chauffeurs, en maçonnerie, couvert en tuiles - Modification du rez-de-chaussée (Lavabos collectifs 3 jets à 450 fr = 1 350 fr - Aménagements d'hygiène W.C. 5 à 5300 fr = 26 500 fr (Urinoirs 5 à 1000 fr = 5 000 fr	250 20 (2 ² Evaluation d°	2 000 1 000 32 850 50 000 8 000	500 000 20 000 32 850 50 000 8 000	
- Chauffage central et service d'eau chaude - Eclairage électrique				
	Ensemble Somme à valoir Total		610 850 fr 69 150	610 850 fr
				680 000 fr

TOTAL pour la REGION de l'OUEST

- REGION du SUD OUEST -

I - Installations communes aux 3 Services

Gare de TOURS

- Bâtiment à usage de bains douches pour les agents des 3 services, en béton armé couvert en terrasse	60 ²	3 000 fr	180 000 fr
- Partie à rez-de-chaussée avec sous-sol	250	2 100	525 000
- Partie à simple rez-de-chaussée			
{ Douches 52 à 7000 fr = 364 000 fr			
- Aménagements { Lavabos 2 à 1500 fr = 3 000 fr			
d'hygiène (W.C. 3 à 5600 fr = 16 800 fr			
(Urinoirs 2 à 1000 fr = 2 000 fr			
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	400 000	
- Alimentation en eau froide	d°	20 000	
- Evacuation des eaux	d°	16 000	
- Eclairage électrique	d°	25 000	
	Ensemble	1 551 800 fr	
	Somme à valoir	148 200	
	Total		1 700 000 fr

II - Améliorations destinées au personnel du Service de l'EXPLOITATION

Gare des AUBRAIS

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos et garages à bicyclettes, en maçonnerie avec couverture en tuiles, comportant les vestiaires-lavabos à l'étage et les garages au rez-de-chaussée			
- Partie à rez-de-chaussée et étage sur sous-sol	50	3 800	190 000
- Partie à rez-de-chaussée et étage	312	2 800	873 600
{ Lavabos collectifs 150 jets à 450 fr = 67 500 fr			
- Aménagements { W.C. 2 à 5600 fr = 11 200 fr			
d'hygiène (Urinoirs 10 à 1000 fr = 10 000 fr			
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	85 000	
- Alimentation en eau froide	d°	10 000	
- Evacuation des eaux	d°	5 000	
- Eclairage électrique	d°	20 000	
	Ensemble	1 272 300 fr	
	Somme à valoir	127 700	
	Total		1 400 000 fr

à reporter *

3 100 000 fr

Report ...

3 100 000 fr

III - Améliorations destinées au personnel du Service du MATERIEL et de la TRACTION

Dépôt de SAINT-PIERRE-des-CORPS

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos en maçonnerie avec couverture en tuiles			
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol	802	4 200 fr	336 000 fr
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	300	3 200	960 000
(Lavabos individuels			
- Aménagements d'hygiène	{ 16 à 3500 fr = 56 000 fr		
(Lavabos collectifs 120 jets à 450 fr = 54 000 fr			194 000
(Douches 12 à 7000 fr = 84 000 fr			
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	185 000	
- Alimentation en eau froide	d°	12 000	
- Evacuation des eaux	d°	5 000	
- Eclairage électrique	d°	40 000	

Ensemble	1 732 000 fr
Somme à valoir	168 000
Total	1 900 000 fr

Dépôt de NARBONNE

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour les mécaniciens et chauffeurs et le personnel sédentaire, en maçonnerie avec couverture en tuiles			
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	105	3 200	336 000
- Surélévation de 1 étage du rez-de-chaussée actuel	72	2 200	158 400
(Lavabos individuels			
{ 8 à 3500 fr = 28 000 fr			
- Aménagements d'hygiène	{ Lavabos collectifs 115 jets à 450 fr = 51 750 fr		
{ W.C. 4 à 5600 fr = 22 400 fr			107 150
{ Urinoirs 5 à 1000 fr = 5 000 fr			
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	90 000	
- Alimentation en eau froide	d°	8 000	
- Evacuation des eaux	d°	5 000	
- Eclairage électrique	d°	20 000	

Ensemble	724 550 fr
Somme à valoir	75 450
Total	800 000 fr

à reporter

5 800 000 fr

Dépôt de BEZIERS

Report ...

5 800 000 fr

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour le personnel sédentaire, en maçonnerie couvert en tuiles				
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol	50 ²	4 200 fr	210 000 fr	
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	60	3 200	192 000	
- Surélévation de 1 étage du rez-de-chaussée . actuel	180	2 200	396 000	
- Aménagements { Douches 7 à 7000 fr = 49 000 fr	(
- Aménagements { Lavabos individuels 175 jets à d'hygiène { 450 fr = 78 750 fr	(127 750	
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	70 000		
- Alimentation en eau froide	d°	6 000		
- Evacuation des eaux	d°	4 000		
- Eclairage électrique	d°	20 000		

	Ensemble		1 025 750 fr	
	Homme à valoir		174 250	
	Total			1 200 000 fr
 <u>Dépôt de BORDEAUX-SAINT-JEAN</u>				
- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour le personnel sédentaire, ossature en béton armé, remplissage en parpaing, couverture en tuiles comportant un simple rez-de-chaussée	4852	1 700	824 500	
- Lavabos collectifs jets ..	250	450	112 500	
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	100 000		
- Alimentation en eau froide 450 ² à 30 fr = 13 500 fr	d°	12 000		
- Evacuation des eaux	d°	5 000		
- Eclairage électrique	d°	25 000		

	Ensemble		1 079 000	
	Somme à valoir		121 000	
	Total			1 200 000 fr
 TOTAL pour la REGION du SUD-OUEST				
			8 200 000 fr	=====

REGION du SUD-EST

I - Améliorations destinées au personnel du Service de l'EXPLOITATION

Gare de PARIS-LYON

- Bâtiment à usage de foyer pour les agents des trains et services divers, en maçonnerie avec couverture en tuiles, comprenant un rez-de-chaussée et deux étages sur sous-sol
 (Lavabos individuels)
- Aménagements d'hygiène (W.C. 6 à 1700 fr = 22 100 fr
 Urinoirs 9 à 1000 fr = 9 000 fr)
- Chauffage central et service d'eau chaude
- Alimentation en eau froide
- Evacuation des eaux
- Eclairage électrique

275 ²	6 000 fr	1 650 000 fr
}	}	64 800
Evaluation	290 000	
d°	10 000	
d°	6 000	
d°	60 000	

Ensemble	2 080 800 fr	
Somme à valoir	219 200	
Total		2 300 000 fr

II - Améliorations destinées au personnel du Service du MATERIEL et de la TRACTION

Dépôt de MIRAMAS

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos, en maçonnerie, couvert en tuiles, comportant un simple rez-de-chaussée
 (Lavabos collectifs 115 places à 450 fr = 51 750 fr)
- Aménagements d'hygiène (Lavabos individuels 8 à 3500 fr = 28 000 fr
 Douches 8 à 6500 fr = 52 000 fr)
- Chauffage central et service d'eau chaude
- Alimentation en eau froide
- Evacuation des eaux
- Eclairage électrique

455	1 600	728 000
}	}	131 750
Evaluation	110 000	
d°	10 000	
d°	6 000	
d°	20 000	

Ensemble	1 005 750 fr	
Somme à valoir	94 250	
Total		1 100 000 fr

à reporter ...		3 400 000 fr

Report ...

3 400 000 fr

Dépôt de SAINT-ETIENNE

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos et garage en maçonnerie, couvert en tuiles, comportant un rez-de-chaussée et 2 étages	315 ²	4 400 fr	1 386 000 fr
{ Lavabos collectifs 205 places à { 450 fr = 92 250 fr			
- Aménagements d'hygiène { Douches 10 à 6500 fr = 65 000 fr { W.C. 4 à 5300 fr = 21 200 fr			183 450
{ Urinoirs 5 à 1000 fr = 5 000 fr			
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	170 000	
- Alimentation en eau froide	d°	10 000	
- Evacuation des eaux	d°	6 000	
- Eclairage électrique	d°	25 000	
	Ensemble	1 780 450 fr	
	Somme à valoir	219 550	
	Total		2 000 000 fr

Dépôt de NIMES

- Bâtiment à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs et de vestiaires-lavabos pour les ouvriers, en maçonnerie, couvert en tuiles,			
- Partie à rez-de-chaussée et 2 étages, sur sous-sol	65 ²	5 800	377 000
- Partie à rez-de-chaussée et 2 étages	290	4 800	1 392 000
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage, couvert avec une terrasse	280	3 600	1 008 000
{ Lavabos individuels { 14 à 3500 fr = 49 000 fr			
- Aménagements d'hygiène { Lavabos collectifs 420 places à { 450 fr = 189 000 fr			364 100
{ Douches 17 à 6500 fr = 110 500 fr			
{ W.C. 2 à 5300 fr = 10 600 fr			
{ Urinoirs 5 à 1000 fr = 5 000 fr			
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	370 000	
- Alimentation en eau froide	d°	20 000	
- Evacuation des eaux	d°	10 000	
- Eclairage électrique	d°	60 000	
	Ensemble	3 601 100 fr	
	Somme à valoir	398 900	
	Total		4 000 000 fr
	à reporter	9 400 000 fr	

Dépôt d'AVIGNON

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour les mécaniciens et chauffeurs et le personnel sédentaire, en maçonnerie avec couverture en tuiles				
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol	85 ²	3 800 fr	323 000 fr	
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	175	2 800	490 000	
- Partie à simple rez-de-chaussée couverte en terrasse	575	1 900	1 092 500	
{ Lavabos individuels				
8 à 3500 fr = 28 000 fr				
- Aménagements { Lavabos collectifs 200 jets à d'hygiène				
450 fr = 90 000 fr				
{ Douches 14 à 6500 fr = 91 000 fr				
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation		300 000	
- Alimentation en eau froide	d°		25 000	
- Evacuation des eaux	d°		13 000	
- Eclairage électrique	d°		45 000	
	Ensemble		2 497 500 fr	
	Somme à valoir		202 500	
	Total			2 700 000

Dépôt de MONTARGIS

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos et réfectoire pour les mécaniciens et chauffeurs et le personnel sédentaire, en maçonnerie avec couverture en tuiles				
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol	123	3 800	467 400	
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	192	2 800	537 600	
- Partie à simple rez-de-chaussée	360	1 600	576 000	
{ Lavabos individuels				
12 à 3500 fr = 42 000 fr				
- Aménagements { Lavabos collectifs 200 jets à d'hygiène				
450 fr = 90 000 fr				
{ Douches 22 à 6500 fr = 143 000 fr				
{ Bains 6 à 9000 fr = 54 000 fr				
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation		225 000	
- Alimentation en eau froide	d°		25 000	
- Evacuation des eaux	d°		10 000	
- Eclairage électrique	d°		45 000	
	Ensemble		2 215 000 f	
	Somme à valoir		285 000	
	Total			2 500 000 fr

à reporter ...

14 600 000 fr

Report

14 600 000 fr

Dépôt de BESANCON-VIOTTE

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos et foyer pour les mécaniciens et chauffeurs, en maçonnerie couvert en tuiles			
- Partie à rez-de-chaussée et 2 étages	290 ²	4 300	1 247 000 fr
- Partie à 2 étages (sans rez-de-chaussée)	55	3 100	170 500
- Partie à 1 seul étage (sans rez-de-chaussée) couverte avec une terrasse	66	2 100	138 600
(Lavabos individuels 6 à 3500 fr = 21 000 fr	{		
- Aménagements d'hygiène { Lavabos collectifs 165 jets à 450 fr = 74 250 fr	{		245 350
Douches 21 à 6500 fr = 136 500 fr	{		
W.C. 2 à 5300 fr = 10 600 fr	{		
(Urinoirs 3 à 1000fr = 3 000 fr	{		
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	240 000	
- Alimentation en eau froide	d°	13 000	
- Evacuation des eaux	d°	5 000	
- Eclairage électrique	d°	40 000	

Ensemble	2 099 450 fr
Somme à valoir	200 550
Total	2 300 000

Dépôt de PARAY-le-MONIAL

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour les mécaniciens et chauffeurs et le personnel sédentaire, en maçonnerie, couvert en tuiles			
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage sur sous-sol			
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	41	3 800	155 800
- Partie à simple rez-de-chaussée	178	2 800	498 400
(Lavabos individuels 8 à 3500 fr = 28 000 fr	{		
- Aménagements d'hygiène { Lavabos collectifs 135 jets à 450 fr = 60 750 fr	{		147 250
(Douches 9 à 6500 fr = 58 500 fr	{		
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	135 000	
- Alimentation en eau froide	d°	12 000	
- Evacuation des eaux	d°	5 000	
- Eclairage électrique	d°	25 000	

Ensemble	1 234 450 fr
Somme à valoir	165 550
Total	1 400 000fr

à reporter

18 300 000fr

Report ...

18 300 000 fr

Dépôt d'ALES

- Bâtiment à usage de vestiaires-lavabos pour les mécaniciens et chauffeurs et le personnel sédentaire, en maçonnerie, couvert en tuiles			
- Partie à rez-de-chaussée et 1 étage	270 ²	2 800 fr	756 000 fr
- Partie à simple rez-de-chaussée	260	1 600	416 000
{ Lavabos individuels			
8 à 3500 fr = 28 000 fr			
- Aménagements d'hygiène	{ Lavabos collectifs 250 jets à 450 fr = 112 500 fr		205 500
	Douches 10 à 6500 fr = 65 000 fr		
- Chauffage central et service d'eau chaude	Evaluation	175 000	
- Alimentation en eau froide	d°	15 000	
- Evacuation des eaux	d°	7 000	
- Eclairage électrique	d°	35 000	
	Ensemble	1 609 500 fr	
	Somme à valoir	190 500	
	Total		1 800 000 fr

Dépôt de LYON-MOUCHÉ

I- Bâtiment à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs, en extension du foyer existant en maçonnerie, couvert en tuiles et comportant un rez-de-chaussée et 1 étage, sur fondations spéciales			
- Chauffage central	145	4 400	638 000
- Evacuation des eaux	Evaluation	75 000	
- Eclairage électrique	d°	2 000	
	d°	10 000	
	Ensemble	725 000 fr	
	Somme à valoir	75 000	
	Total		800 000 fr
II - Modification des aménagements intérieurs du foyer existant y compris cabinet médical et logement de l'infirmière			
- Fosse septique	275	1 300	357 500
	Evaluation	15 000	
(W.C. 4 à 5600 fr = 22 400 fr			
(Urinoirs 5 à 1000 fr = 5 000 fr			
- Aménagements d'hygiène	{ Salle de bains 1 à 8000 fr = 8000fr		35 400
Modification du chauffage central et du service d'eau chaude	Evaluation	25 000	
Modification de l'éclairage électrique	d°	10 000	
	Ensemble	442 900 fr	
	Somme à valoir	57 100	
	Total		500 000 fr

à reporter 21 400 000 fr

Aménagements intéressant le personnel
de l'Exploitation

Région du SUD-EST PARIS-LYON

Aménagements intéressant
le personnel de la Trac-
tion et du Matériel
roulant.

MIRAMAS
SAINT-ETIENNE
NIMES
AVIGNON
MONTARGIS
BESANCON-VIOTTE
PARAY-le-MONIAL
ALES
LYON-MOUCHE
VEYNES

En outre, le projet comporte quelques aménagements de vestiaires-réfectoires pour les agents de la voie dans les grandes gares où des brigades importantes sont appelées à travailler en permanence.

Les plans ci-annexés B1 à B81 indiquent, sauf en ce qui concerne les vestiaires-réfectoires de la voie qui sont des installations de minime importance, les dispositions des bâtiments prévues dans chacun des centres. Les dépenses correspondantes sont évaluées au détail estimatif, annexes C1 et C2.

Bes aménagements intérieurs ont été prévus sans luxe, mais avec utilisation des matériaux que l'expérience des réalisations antérieures fait apparaître les plus économiques. Il n'importe pas en effet, de rechercher le prix de construction le plus réduit si les frais ultérieurs d'entretien ou de remplacement dépassent l'économie initiale. C'est ainsi que, si les lavabos ordinaires en grès émaillé conviennent bien pour les agents du Service de l'Exploitation, il est apparu qu'ils faisaient mauvais usage dans les installations mises à la disposition des mécaniciens et des chauffeurs. Le métier de ces derniers est, en effet, particulièrement salissant : l'entretien convenable des lavabos qu'ils utilisent nécessite l'emploi d'un produit abrasif capable de décoller les graisses et les cambouis. L'émail des lavabos en grès ne résiste pas à de tels traitements : l'entretien devient de plus en plus difficile et les lavabos doivent être mis rapidement hors de service. Au contraire le granite étant massif s'accorde de fort bien de l'usure superficielle provoquée par les produits abrasifs et conserve parfaitement son aspect initial. Il est, au surplus, plus robuste, ce qui est également appréciable. La S.N.C.F. estime donc malgré son prix de revient initial plus élevé, devoir l'utiliser pour les lavabos des agents de conduite. De même elle estime nécessaire de prévoir dans ces installations des robinetteries plus robustes que dans les lavabos ordinaires.

Les sous-détails des prix des stalles de douches des salles de bains, des lavabos pour mécaniciens et chauffeurs et des lavabos pour agents des trains ont été indiqués à l'annexe C3.

Le montant des dépenses à engager s'élève, aux prix de mars 1941, à 68,5 %.

Sous le couvert de l'exécution d'urgence délivrée le 4 mars 1941 par M. le Chef du Service Technique, les travaux ont été entrepris dans un certain nombre de centres (Spinal, Lumes, Neufchâteau, Toul, Besançon-Viotte).

Les difficultés d'approvisionnement des matériaux ne permettent pas de préjuger actuellement de leur achèvement.

AMELIORATION des INSTALLATIONS
MISES à la DISPOSITION du PERSONNEL

NOTICE EXPLICATIVE

lettre du 9/2/42
Veg 32 461-1
16

à M. Poirier à M. Farine
projet substitué à celui du
11.12.1941

La S.N.C.F. doit mettre à la disposition de son personnel les installations nécessaires pour lui permettre de se laver convenablement à l'issue de son travail (vestiaires-lavabos) ou de prendre son repos dans de bonnes conditions hors de sa résidence (frayers-dortoirs).

Des installations de l'espèce ont été réalisées dans un grand nombre de centres, mais il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine soit pour créer des installations là où il n'en existe pas, soit pour transformer celles dont les dispositions se révèlent par trop exigües ou défectueuses.

Un projet programme établi dans ce sens a été soumis à l'Administration Supérieure le 19 janvier 1941. Mais, par dépêche du 31 juillet 1941 la S.N.C.F. a été avisée que le dossier présenté était estimé trop sommaire pour permettre un avis motivé, et elle était invitée à présenter des propositions plus complètes.

La mise au point de ces propositions et les modifications profondes du marché des prix survenues au cours de l'exercice 1941 ont amené à restreindre quelque peu le programme initialement envisagé.

La répartition des travaux entre les centres se présente comme suit :

Aménagements intéressant le personnel
de l'Exploitation

Aménagements intéressant
le personnel de la Traction
et du Matériel roulant.

Région de l'EST

REIMS-BETHENY
NANCY

TROYES-PREIZE
EPINAL
LUMES
MOHON
BLAINVILLE
AUDUN-le-ROMAN
NEUFCHATEAU
LONGUYON
REIMS-Dépôt
TCUL

Région du NORD

Région de l'OUEST ANGERS-SAINT-LAUD

HELLEMES
SAINTES
LA FOLIE
CLICHY

Région du SUD-OUEST

TOURS
LES AUBRAIS

SAINTE-PIERRE-des-CORPS
MARBONNE
BEZIERS
BORDEAUX-SAINT-JEAN

Correspondance
générale

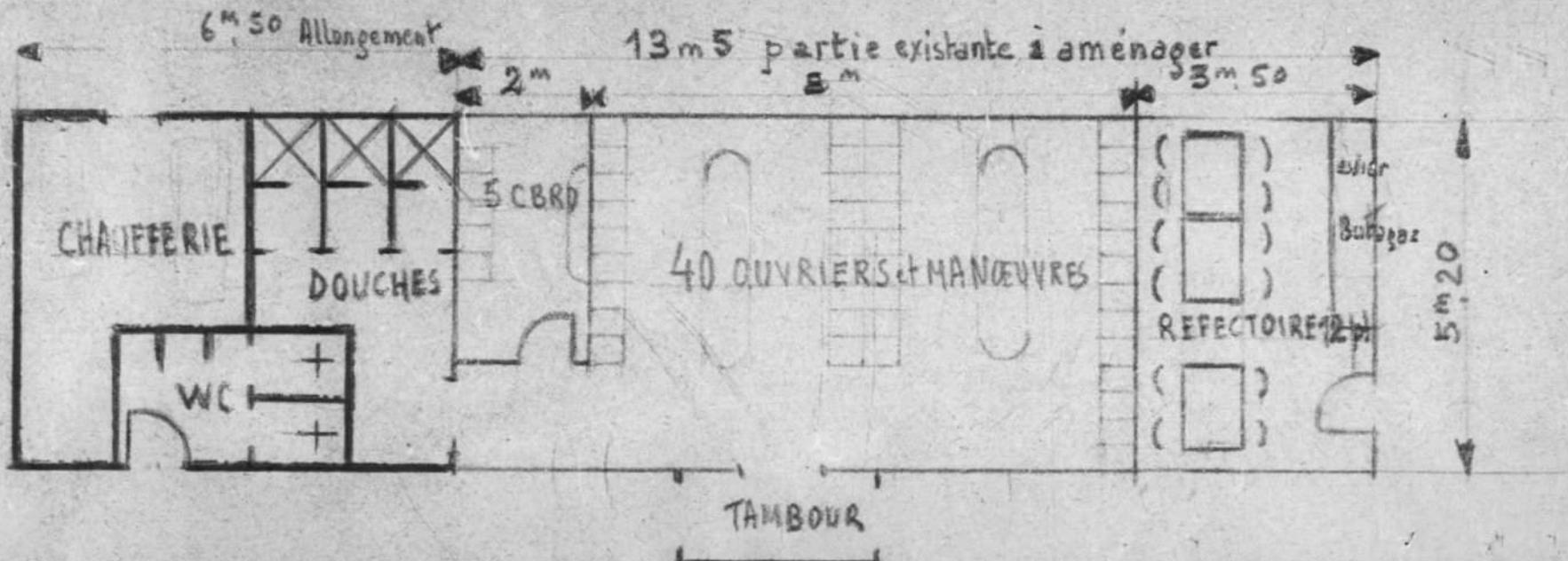
1^e lettre VB 1^{er} {
1^{er} u 3^e VB } Lettre à Mr. Defoix
Court Audry - le-Rouay } le 4.7.87

Joint à lettre MT-E-m8-H2

DÉPOT D'AUDUN-LE-ROMAN -

31 MAI 1955

Aménagement d'un V.L. Sédentaire dans un Bâtiment "magasin" à libérer.



Bulletin N°

53556 SNAT 28 A 04 013

Paris, le 23 MAI 1938

CLASSEMENT

481

Le Chef du Service

~~Le Chef du Service, le Chef du Matériel et de la Traction~~à Monsieur le Chef du Service de la Voie et des
Bâtiments1
PIÈCES
JOINTES

*bonne pour compte
des vestiaires mobiles
et autres à faire pour les pi-
èces jointes
gauze avec le service
de traction*

Par bulletin N° 2092 K, du 23 mars 1938, vous aviez bien voulu me demander d'obtenir l'accord de principe du Service Central du Matériel, sur les dispositions du lavabo-vestiaire pour ouvriers et manœuvres du dépôt de LUMES, arrêtées d'entente entre nos Services locaux.

La décision ayant été prise de doter aussi les agents de conduite des dépôts de vestiaires à armoires métalliques, j'écrivis au Service Central du Matériel afin de lui exposer la question pour l'ensemble de la Région, et de lui soumettre pour LUMES en particulier, un avant-projet de bâtiment comportant au rez-de-chaussée le vestiaire-lavabo des agents sédentaires, et à l'étage celui des agents de conduite. Je vous ai adressé, le 13 avril 1938, copie de cette correspondance avec le plan des locaux projetés à LUMES (lettre N° 52.144 S.768 du 13.4.38), en vous avisant de la nécessité de faire examiner par nos Services locaux pour commencer :

- copie envoiée
le 16/5/38 avec
cc A 442 (Chalindrey)*
- 1°- les études de lavabos-vestiaires pour sédentaires non encore exécutées (toutes sauf REIMS, CHALINDREY et LA FERTE-MILON), afin de les compléter par des vestiaires pour agents de conduite de la résidence (en étage ou dans un autre local),
 - 2°- les dispositions à prendre pour les dits agents de conduite dans les dépôts où on ne construit rien pour les sédentaires.

*copie envoiée
le 16/5/38 avec
cc A 442 (Chalindrey)*

Je viens de recevoir du Service Central du Matériel la réponse, dont ci-joint copie, à ma lettre 52.144 S.768 précitée.

Cette réponse appelle, de ma part, les commentaires suivants :

- 1°- Installation de LUMES.

On nous fait observer que le vestiaire-lavabo des

sédentaires installé au rez-de-chaussée (c'est par erreur que la lettre du Service Central du Matériel indique 1er étage) comporterait 208 compartiments d'armoires pour un effectif de 230 agents de la catégorie, et qu'une augmentation d'effectif à l'avenir est possible.

Aussi nous invite-t-on à donner aux locaux une surface totale légèrement plus grande.

Or, l'effectif de LUMES au 1.5.38 est exactement de :

260 ouvriers et manœuvres
128 agents de conduite nommés.

Mais nous avons prévu qu'une cinquantaine d'ouvriers ou manœuvres faisant fonctions de chauffeurs auraient leur armoire au vestiaire des agents de conduite de l'étage, où nous comptons ainsi installer $128 + 50 = 178$ compartiments comme l'indique le plan. Cependant, pour pouvoir dès maintenant donner éventuellement à tous les ouvriers et manœuvres une armoire au rez-de-chaussée, je serais d'avis d'allonger le bâtiment (rez-de-chaussée et étage) de 2 m,50, ce qui nous permettra d'ajouter une quarantaine d'armoires à chaque étage, réservant ainsi largement l'avenir.

Par ailleurs, dans un but d'esthétique, il nous est suggéré d'implanter le nouveau bâtiment parallèlement au bâtiment actuel des mécaniciens et chauffeurs. Cela semble difficile, en raison de la présence du chemin qui borde le dépôt à une dizaine de mètres aussi bien de ce dernier bâtiment que de l'emplacement où nous avions prévu le nouveau. Je vous laisserai le soin d'apprécier dans quelle mesure il est possible de tenir compte de la suggestion du Service Central du Matériel à cet égard.

2°- Programme d'ensemble.

Nous sommes avisés que le Service Central du Matériel a proposé à celui des Installations fixes de construire en 1938 les lavabos-vestiaires de :

Ordre d'urgence

1	Troyes
2	La Villette
3	Noisy
4	Châlons
5	Mohon
6	Blainville
7	Audun-le-Roman
8	Longuyon
9	Conflans
10	Chaumont
& 11	Vaires

Celui de LUMES aurait le N° 12 et serait construit en 1939.

L'ordre d'urgence ci-dessus, qu'on nous suggère d'observer dans la mesure du possible pour la présentation des projets, tient compte de l'importance des effectifs locaux, les dépôts les plus importants venant en principe en tête de liste.

En fait, la situation, pour les établissements ci-dessus, se présente ainsi :

TROYES - J'adresse au Service Central du Matériel, pour approbation de principe, un avant-projet de modernisation du dépôt.

Dans cet avant-projet figure un bâtiment pour les sédentaires et agents de conduite avec les vestiaires-lavabos nécessaires.

LA VILLETTTE - La question a été résolue pour les sédentaires sans bâtiment spécial (installation d'une chaudière Idéal Classic, pose d'un réservoir et de conduite (mon bulletin N° 22856 S.727 du 27.3.36) et groupement des armoires dans les locaux existants). Pour les agents de conduite, je vous ai adressé, le 17 courant, un bulletin précisant les menus travaux à faire par votre Service pour constituer à peu de frais le vestiaire dans le sous-sol du nouveau bâtiment des mécaniciens et chauffeurs et dans des locaux en dur voisins. La dépense sera certainement inférieure à 100.000 f.

NOISY - La question a également été résolue pour les sédentaires sans construction de bâtiment spécial. Pour les agents de conduite, l'étude est à faire d'abord par les Services locaux comme indiqué par mon transmis de la lettre 52144 S.768 précitée.

CHALONS - La question est à régler en ce qui concerne les agents de conduite conformément aux indications de mon bulletin N° 52.135 S.803 du 12.4.38, qui prévoit l'aménagement du vestiaire dans le bâtiment des mécaniciens et chauffeurs. La dépense nécessaire est très faible. En ce qui concerne le vestiaire-lavabo à eau chaude pour mécaniciens et chauffeurs, l'étude faite est en cours de révision en vue choisir un nouvel emplacement, celui prévu étant à réservé comme terrain de sport pour les apprentis. Nous aurons à mettre au point l'aménagement en tenant compte des directives générales données récemment par le Service Central Matériel à ce sujet.

A 37-45
K
Mme Tardieu

MOHON - BLAINVILLE - AUDUN-le-ROMAN - LONGUYON -
CONFLANS - VAIRES - Etudes à revoir d'abord par nos Services
locaux comme indiqué par mon transmis de la lettre 52144 S.
768 précitée.

CHAUMONT - Nous avons à l'étude un avant-projet qui sera soumis ce mois-ci au Service Central du Matériel pour approbation de principe, et qui comporte, notamment, un grand bâtiment pour agents sédentaires et pour agents de conduite où seront groupés tous les locaux de ce personnel y compris lavabos et vestiaires. Vous recevrez copie de cet avant-projet.

J'ajoute que nous adresserons prochainement au Service Central du Matériel un projet d'améliorations à exécuter au dépôt de CHALINDREY (où le vestiaire-lavabo à eau chaude pour sédentaires, demandé en 1936, est en voie d'achèvement). Cet avant-projet, dont vous recevrez copie, comporte notamment la construction d'un nouveau bâtiment pour agents de conduite en relais, et l'installation du vestiaire des mécaniciens et chauffeurs de la résidence dans une partie du dortoir actuel des mécaniciens et chauffeurs. Le reste du bâtiment serait affecté aux apprentis.

Il résulte de ce qui précède que la question peut être réglée sans recours au Service Central des Installations fixes à La Villette où la dépense sera faible; dès lors, je pense qu'il conviendrait de présenter à la place le projet de LUMES dont il a été question plus haut et de l'exécuter si possible en 1938.

Je vous serais obligé de vouloir bien me tenir au courant des suites.

Le Chef du Service
du Matériel et de la Traction

W. M. H.

MC/21

20 MAI 1938 04.013

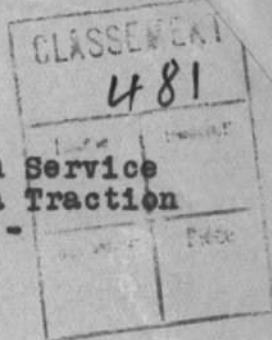
Service Central du Matériel

5 Mai 1938

Vestiaires-lavabos des dépôts
pour agents de conduite et
sur sédentaires
- Dispositions - Programme -
Cas particulier de LUMES.

Monsieur le Chef du Service
du Matériel et de la Traction
- Région EST -

N° 252.161 To



Par lettre 52144 S 768 du 13/4/38, vous m'avez exposé vos intentions concernant les installations de lavabos-vestiaires des dépôts de votre Région.

- Je suis d'accord sur votre manière de voir concernant les dispositions à réaliser dans les installations à venir, notamment celles des lavabos-vestiaires de mécaniciens à substituer aux salles de coffres employés actuellement.

Je vous ai d'ailleurs envoyé le 11/4/38, copie de ma lettre 252161 To du 1/4/38 au Service Central des Installations Fixes, à laquelle sont annexées des spécifications donnant les précisions utiles pour les études à venir, et notamment les surfaces, par agent, des deux types de lavabos-vestiaires.

- D'autre part, je vous donne ci-après la liste des lavabos-vestiaires dont nous avons proposé, au Service Central des Installations Fixes, la construction en 1938 (ma lettre 252161 To du 11 Avril 1938, dont je vous donne copie par ailleurs) :

Ordre d'urgence

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

Dépôts de :

Troyes
La Villette
Noisy
Châlons
Mohon
Blainville
Audun-le-Roman
Longuyon
Conflans
Chaumont
Vaires

. Vous remarquerez que LUMES ne figure pas dans cette liste; il aurait eu le N° 12, si nous avions pu prolonger la liste; aussi figurera-t-il en bonne place au programme pour 1939.

ES\220

Seal of the Commonwealth of Massachusetts

卷之三

Ces dernières années ont été marquées par une croissance importante de la population et une augmentation de la densité de population dans la plupart des régions. La population totale a augmenté de 10% entre 1980 et 1990, passant de 10 millions à 11 millions d'habitants. La densité de population a également augmenté, passant de 100 hab./km² en 1980 à 110 hab./km² en 1990.

ANSWERED TO

- Hébergement -

1

Don't send me letters
about a secret.

ЗЕРКАЛЬНЫЕ ТОЧКИ

• BOSTON TRIBUNE

Care best interests of

10

Bar Jefferson 25144 S 768 ft 12\4\28, above m'savex expo-
-ment is east of Jefferson concretionate rock is ea
-. Règion.

-
- Á anotállstant ael anab teállséir Á anotállaoqalb ael tnan
-lmasém eb aerísaljaev-aodaval aeb aellieo tneummaton, tinev
-eileenjeo aègolqme aerílos eb aellies xua teutjedue Á anelc
-fum

Information received from Mr. James Jackson, Secretary of State, Missouri, concerning the proposed legislation in Missouri.

- D'autre part, le nom donne ci-dessous est
l'apanage des familles dont monsieur Léon
Gautier fut l'instigateur en 1928, toutefois
ces deux dernières années il n'a plus donné
de nom à ses enfants.

: eB aJöqéD

Digitized by Mr. Prentiss

More than 1000 people have registered for the first ever LUMS entrepreneurship competition.

- Enfin, je suis d'accord sur la disposition générale que vous proposez d'adopter à LUMES. Je remarque toutefois qu'au 1er étage (ouvriers et manœuvres), le nombre des armoires-vestiaires est de 208, alors que l'effectif actuel est de 230, et qu'une augmentation d'effectif est possible dans l'avenir.

Il conviendrait donc d'établir le projet définitif avec une surface totale légèrement plus grande, la surface par agent étant à l'avant-projet d'environ 1 m²,30 pour 208 vestiaires, valeur qu'il convient de respecter.

J'ajoute que dans un but d'esthétique, il serait semble-t-il intéressant d'implanter le bâtiment parallèlement au bâtiment actuel des mécaniciens et chauffeurs.

Je vous laisse le soin de saisir le Service de la Voie de la Région EST des remarques qui précèdent.

De plus, il y aurait intérêt à demander à ce Service de préparer les projets définitifs, approximativement dans l'ordre indiqué plus haut.

LE DIRECTEUR

Signé: J. LEVY

A 14.680

à la concurrence aurait tout naturellement conduit à obtenir des réalisations à des prix normaux.

En ce qui concerne les observations de détail extraites du rapport des Inspecteurs du Contrôle du Travail, je vous ferai connaître mon point de vue dès que l'enquête à laquelle je fais procéder sera terminée.

Enfin, répondant à votre invitation, je compte vous adresser très prochainement un nouveau projet tenant compte des réductions d'effectifs que les récents décrets-lois relatifs à l'assouplissement des règles de travail des agents permettront d'envisager et pour lequel les estimations seront revues de très près, mais où il me semble désirable de maintenir des conditions telles que leur réalisation n'entraîne pas, pour l'avenir, des dépenses d'entretenir élevées, ou des compléments d'installation onéreux.

Je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon très respectueux dévouement.

Signé : GUINAND.

SERVICE CENTRAL
DES
INSTALLATIONS FIXES

Copie à Monsieur le Directeur de l'Exploitation de la Région (toutes Régions)

en lui demandant de me faire connaître son avis en ce qui concerne les observations de détail faites par le Service du Contrôle et concernant sa Région (voir notamment annexe à la dépêche ministérielle du 28 Avril 1939, jointe à ma lettre au Service du Matériel dont ci-joint copie).

15 JUIN 1939

Copie à Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments de la Région de l'Est.

Le Chef Adjoint du Service
Signé : LEMAIRE



15 JUIN 1939

SERVICE CENTRAL

DES
INSTALLATIONS FIXES

telles que le choix de l'emplacement des vestiaires-lavabos à installer, la justification de la nécessité de construire des bâtiments nouveaux faute de pouvoir disposer, dans les bâtiments existants, d'emplacements suffisants, la nécessité d'acquérir des parcelles de terrain supplémentaires dans les dépôts anciens dont un certain nombre sont très à l'étroit. C'est également aux Régions que fut laissé le soin de fixer les dépenses, qui varient dans une large mesure, pour l'alimentation en eau et en courant électrique, et l'évacuation des eaux pluviales et usées.

Cette façon de faire ne nous paraissait pas devoir soulever de critique.

En effet, en dehors des particularités locales dont l'examen a été laissé aux Régions, comme je viens de vous l'exposer, le problème à résoudre, c'est-à-dire l'installation de vestiaires-lavabos, était le même au fond pour toutes les Régions. Il était, par conséquent, logique que l'étude de ce problème commun soit confiée aux Services Centraux : nous estimons même que c'est là un de leurs rôles principaux.

J'ajoute que, personnellement, je me serais refusé à vous adresser un projet qui aurait consisté simplement à réunir sous un même dossier, des études faites dans les Régions et qui se seraient vraisemblablement présentées suivant des conditions et des doctrines assez différentes.

Le seul inconvénient que pouvait présenter cette manière de faire, est celui auquel j'ai répondu plus haut, et qui conduisait à fixer des prix unitaires assez rigides pour les installations neuves, étant bien entendu qu'en exécution, l'appel

....

II.- ROLE RESPECTIF DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES REGIONAUX DANS L'ETABLISSEMENT D'UN PROJET DE CETTE NATURE.

Il résulte des termes de votre dépêche du 28 Avril que le projet de la S.N.C.F. vous paraît avoir été établi uniquement dans les Services Centraux, sans aucune considération des besoins des Régions et sans leur collaboration. Ceci est très loin de la réalité.

Je signalerais tout d'abord que par dépêche ministériel du 11 Janvier 1938 , vous nous avez retourné le projet présenté par la Compagnie de l'EST, et relatif à l'installation de vestiaires-lavabos au dépôt de CHALONS-sur-MARNE. Vous nous demandiez à vous donner notre avis sur l'opportunité de ce projet et de vous présenter un programme d'ensemble d'améliorations de cette nature dans le cadre de la S.N.C.F.

C'est dans le but de répondre à cette demande qu'il fut décidé de présenter, pour l'ensemble du Réseau, un projet unique, qui aurait un caractère de programme d'ensemble. Cette décision prise, le projet a été étudié dans les conditions suivantes :

Après fixation des besoins et de l'ordre d'urgence des réalisations nécessaires par le Service Central du Matériel, en accord avec les Services du Matériel et de la Traction des Régions, le projet d'ensemble fut ébauché par le Service Central des Installations Fixes qui s'appliqua particulièrement à déterminer les conditions de réalisation et les dessins-types à adopter en principe. Les Régions furent appelées alors à compléter ce projet d'ensemble par les particularités locales

....

mais également de tous les accessoires correspondants : consoles, tablettes porte-savon, robinets, vidange, schampoing, et, en outre, de la "tranche" de revêtement correspondant à chaque lavabo : carreaux émaillés sur les murs, carreaux de grès sur le sol, y compris l'aménagement de caniveaux, grilles, etc...

D'autre part, une étude très poussée et minutieuse des installations de dépôts entreprise par le Réseau de l'ETAT et reprise par le Service Central des INSTALLATIONS FIXES, en tenant compte de l'expérience acquise dans toutes les Régions, a montré que tous les lavabos du commerce en porcelaine ou en grès émaillé étaient trop fragiles et, devant être soumis à des nettoyages fréquents et pénibles duraient très peu de temps, et, que, en définitive, un seul matériau, le granite convenait pour de telles installations de dépôts, dans le but d'éviter des dépenses élevées d'entretien ou de renouvellements trop fréquents.

C'est donc en tenant compte des prix assez élevés qui avaient été faits par les fabricants pour les installations de cette nature réalisées en 1937 par le Réseau de l'ETAT et majorés pour tenir compte de l'augmentation des prix depuis cette date qu'a été déterminée la prévision de 2 600 fr.

En fait, les sous-détails de ce chiffre ont été revus et serrés de près et nous nous sommes assurés que les fabricants consentiraient éventuellement à la S.N.C.F. des conditions qui nous permettraient de ramener cette prévision à 2 000 fr dans le projet rectifié que nous allons établir.

....

"La présente note a pour objet de faire connaître aux Régions "dans quel esprit doivent être utilisés les dessins-types et "schémas-types des bâtiments secondaires et des détails de "construction qui vont leur être adressés successivement. Le "but poursuivi est, avant tout, un but d'économie, mais il "n'est pas mauvais de remarquer de prime abord, que, pour y "parvenir, ce serait une erreur manifeste que de tout sacrifier "à l'économie d'établissement et d'employer des matériaux de "second choix. On peut, en effet, construire des bâtiments de "service à des prix de revient acceptables sans négliger ni "les facilités de l'entretien ultérieur, ni l'aspect de la "construction, ni les questions d'hygiène."

.....

"L'emploi de dessins-types devra s'inspirer de ces quelques "considérations. Il ne peut être, en effet, question de les "appliquer sans discussion : il faut y voir essentiellement "des modalités dont il paraît raisonnable de s'inspirer."

.....

"Dans le même ordre d'idées, et pour ce qui concerne par exemple les W.C., vestiaires, etc... l'indication qui sera donnée "sur les dessins d'employer des matériaux lavables : revêtements en grès, etc... ne vaut que pour le cas général et il "doit être entendu que, pour certaines installations particulièrement modestes, l'emploi de tels matériaux serait à considérer comme trop coûteux."

.....

En ce qui concerne le prix de 2 600 fr qui a attiré spécialement l'attention du Service du Contrôle pour l'établissement des lavabos individuels, j'observe tout d'abord qu'on oppose à ce chiffre, d'une part, celui de 300 fr (Béziers) correspondant à un lavabo ordinaire du commerce et, d'autre part, celui de 900 ou 1 300 fr (Dépôts Est) correspondant à la fourniture et pose d'un lavabo de grès céramique.

Cette seconde comparaison est plus voisine de la réalité que la première qu'il n'y a pas lieu de retenir.

Il s'agissait, en effet, dans notre projet non seulement de la fourniture et même de la pose d'un lavabo individuel

.....

déraisonnable de construire des bâtiments qui doivent durer, avec une simple couverture en fibro-ciment et l'absence de plafonds se traduirait par des condensations inacceptables.

Bien d'autres questions n'ont fait l'objet, dans le projet EST, d'aucun examen ; en particulier, les dispositions d'hygiène pour les installations de douche, pour les stalles de W.C., pour la suppression des courants d'air, pour le soubassement des armoires métalliques, l'évacuation des eaux usées, etc... ont été passées sous silence, alors que leur mise au point et le respect des règles d'hygiène se traduisent par des dépenses sensibles.

Les dispositions S.N.C.F. résultent, au contraire, d'une étude extrêmement sérieuse et poussée faite en partant des réalisations des anciens Réseaux, le NORD et l'ETAT en particulier qui, dans ces dernières années, ont fait dans ce sens un effort considérable. Leurs réalisations ont d'ailleurs fait l'objet de projets approuvés par l'Administration Supérieure qui n'a, à aucun moment, soulevé la plus petite critique sur les dispositions techniques envisagées.

L'étude à laquelle a procédé, en 1938, le Service des Installations Fixes, a repris toutes ces dispositions, tant au point de vue des dimensions, qu'au point de vue technique, en s'attachant résolument à réduire la dépense au minimum. En conclusion de cette étude, des directives et dessins-types ont été adressés aux Régions et je tiens, pour vous montrer dans quel sens nous comptions les faire appliquer, à vous préciser quelques unes des indications ainsi transmises :

....

envisagé dans le projet S.N.C.F. En fait, en partant des données élémentaires très modestes qu'une expérience déjà longue permet d'affirmer raisonnables, il n'était pas possible dans les 537 m² du projet EST de placer les armoires et lavabos correspondant au nombre d'agents susceptibles de les utiliser. L'examen du plan régional montre d'ailleurs à l'évidence que ce projet n'avait rien étudié du tout : ainsi, la disposition étonnante des portes dont l'une ouvre exactement dans le dos des ouvriers au lavabo, et dont l'ensemble constitue, faute de précautions élémentaires, un appel d'air invraisemblable rendant l'immense pièce parfaitement inutilisable en hiver.

Il serait donc de toute évidence nécessaire de majorer ce projet de 18 % environ pour pouvoir disposer les vestiaires et lavabos dans des conditions acceptables.

La différence, soit 24 %, résulte seule du principe même de la construction. Le projet du Réseau de l'EST comportait une construction exagérément légère : charpente en bois, remplissage en briques creuses sur murettes en ciment, couverture en plaques de fibro-ciment sans plafond ni aucun revêtement intérieur d'aucune sorte. C'est une solution insoutenable ; d'autre part, il est indispensable dans de tels locaux où les agents doivent pouvoir changer de vêtements, d'assurer dans la période froide une température suffisamment élevée ; cela aurait entraîné, dans un bâtiment aussi léger, des dépenses considérables de chauffage se traduisant par un véritable gaspillage d'argent ; d'un autre côté, il est

....

de la S.N.C.F. un projet qui aurait été établi en Juin 1937 par le Réseau de l'Est sur la base de 480 fr le m² de construction neuve, et dont le montant total s'élevait à 445 000 fr au lieu de 853 000 fr.

Il faut observer tout d'abord que le prix unitaire de 900 fr appliqué dans le projet S.N.C.F. à toutes les installations de même nature était susceptible d'être réduit, suivant les localités, dans des proportions assez importantes qu'il était impossible de chiffrer à l'avance et que seule l'adjudication aurait précisé.

Ce prix avait été, avec intention, fixé un peu élevé pour tenir compte, au moment de la préparation du projet, de la tendance générale à la hausse. Un avant-métrage plus serré, établi récemment, a montré qu'aux prix actuels, le chiffre de 840 fr le m² aurait été suffisant et aurait donné pour le projet de CHALONS-sur-MARNE un montant total de 817 000 fr.

D'autre part, le projet EST avait été estimé au début de 1937 et les prix unitaires auraient dû, pour permettre une comparaison raisonnable, être majorés d'environ 30 %. Compte tenu de ce seul fait, son montant total aurait atteint 580 000 fr.

Ainsi donc de simples rectifications d'estimation réduisent déjà la différence de 100 % à une différence de 40%. D'où proviennent ces 40 % ?

Au point de vue de la surface des locaux, le projet de l'Est se contentait de 530 m² au lieu de 600 m²

....

"a été établi pour le cas moyen, et doit être assoupli dans
"chaque cas d'espèce, et d'autre part, que vos propositions
"devront tenir compte des conditions locales de tous ordres,
"et tendre aux économies compatibles avec le souci de res-
"pecter les indications de mes lettres rappelées ci-dessus"...

Ces instructions répondaient donc, par avance,
à vos directives.

Le Service du Contrôle fait observer ensuite que
le projet d'ensemble semble avoir envisagé des modèles
onéreux.

Vous soulignez vous-même que les installations
d'hygiène des dépôts doivent être réalisées sans luxe inu-
tile, au moyen d'appareils simples, robustes et peu coûteux,
en utilisant au mieux les installations existantes et en
réduisant au strict minimum la construction des bâtiments
neufs pour lesquels sera proscrit tout emploi de dispositions
ou de matériaux onéreux.

Dans cet ordre d'idées, les observations de
détails indiquées en annexe à votre dépêche visent presque
toutes à mettre en opposition les estimations globales du
projet présenté par la S.N.C.F. et des chiffres très discu-
tables recueillis par les Inspecteurs du Contrôle auprès
des services locaux du chemin de fer, sans qu'un _____
contrôle paraîsse avoir été effectué sur leur authenticité et
leur vraisemblance.

Je vous demande la permission de répondre assez
longuement sur ce point, en prenant, à titre d'exemple, le
projet de CHALONS-sur-MARNE, où l'on oppose aux propositions

....

J'ai l'honneur de répondre ci-après à ces différents points :

I.-OBSERVATIONS DU SERVICE DU CONTROLE.

1°) Le Service du Contrôle fait observer tout d'abord, avec juste raison, que le programme présenté avait été étudié antérieurement aux décrets-lois qui ont assoupli les règles de travail des agents.

Je n'ai rien à ajouter, sinon que de toute évidence le programme aurait été revu au moment de l'exécution pour être adapté aux besoins réels.

2°) Il devrait être bien entendu que les dessins-types figurant au dossier ne sont donnés qu'à titre de simple indication, et pour permettre la rédaction du programme d'ensemble ; les installations relatives à chaque dépôt devront tenir le plus grand compte des circonstances locales, des besoins effectifs, des habitudes de chaque Région, notamment en ce qui concerne le choix des matériaux et le type des installations.

Je suis parfaitement d'accord sur ce point et les instructions ci-après qui ont été données aux Régions par le Service Central des Installations Fixes en témoignent : "Les divers bâtiments seront construits suivant le type habituel et usage dans les dépôts correspondants"...

.....

J'attire votre attention sur le fait que, comme pour le "projet d'ensemble des vestiaires-lavabos, le détail estimatif

.....

- 8 JUIN 1939

D 3300/1

Projet d'installation
de vestiaires-lavabos-douches
à l'usage du personnel

Monsieur le Ministre,

Veg 000-224-1

40

Par dépêche AG 22²⁰-440 du 28 avril 1939, vous avez

bien voulu me retourner le projet d'installation de vestiaires-lavabos-douches à l'usage du personnel des dépôts, présenté par la S.N.C.F. le 22 Août 1938.

Vous attirez tout particulièrement mon attention sur les observations formulées par le Service du Contrôle et vous estimez tout à fait regrettable l'absence de tout souci d'économie, et une recherche d'unification sur des modèles onéreux, tenant fort peu compte des besoins réels ainsi que des ressources et des possibilités locales.

Vous exposez, en outre, quels devraient être, à votre avis, les rôles respectifs des Services Centraux et des Services Régionaux dans l'établissement d'un projet de cette nature.

Enfin, en nous retournant le dossier présenté, vous nous invitez à vous soumettre, le plus tôt possible, un nouveau projet tenant compte des observations qui précédent.

....

Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Direction Générale des Chemins de fer et des Transports
(5ème Bureau)

REMARQUE : PAGE 100

50

014.680

17 Mai 1939

Vestiaires-lavabos

Veg 000 224 - 1

38

Monsieur le Directeur du Service
Central du Matériel

Je vous adresse ci-joint, copie de la décision minis-
térielle du 28 Avril 1939 relatif au projet d'installation
de vestiaires-lavabos à l'usage du personnel, qui avait
été présenté le 22 Août 1938.

Je vous demande de bien vouloir me faire connaître
rapidement votre avis sur la réduction qu'il serait pos-
sible d'apporter au programme envisagé (effectif par dépôt
et ordre d'urgence) comme suite à l'observation a) du
Service du Contrôle.

De mon côté, j'ai l'intention de proposer à M. le
Directeur Général d'adresser immédiatement une réponse
d'attente portant sur les autres observations présentées
par le Service du Contrôle.

Dès que vous m'aurez donné votre avis sur le nouveau
programme, je ferai mettre au point, en accord avec les
Services V.B. des Régions le nouveau projet demandé.

1 D.M. jointe.

Le Directeur,

Signé : PORCHEZ

MINISTÈRE DES
TRAVAUX PUBLICS

CHEMINS DE FER DE L'EST
N° 17
16 JUIN 39 A 014,620

gb

Paris, le 28 Avril 1939

Direction Générale
des Chemins de fer
et des Transports

5ème Bureau

Projet d'installation
de vestiaires-lavabos-
douches à l'usage du
personnel

A.G. : 2220-440

LE MINISTRE

à Monsieur le Président du Conseil
d'Administration de la Société Nationale des
Chemins de fer français,

Vous m'avez présenté, le 22 Août 1938, un projet
d'ensemble relatif à l'installation de vestiaires-lavabos
douches à l'usage du personnel des dépôts de la Société
Nationale.

La dépense correspondante s'élèverait à 23 731 000 fr
(en principal), imputable au compte des travaux complé-
mentaires de premier établissement, et serait répartie sur
plusieurs exercices. Une prévision de dépenses de 8 mil-
lions figure à cet effet au programme rectifié des travaux
complémentaires de l'exercice 1939.

En outre, par lettre du 2 Février 1939, vous m'avez
donné des indications sur l'ordre d'échelonnement des
travaux et sur une deuxième étape qui serait envisagée
pour l'avenir.

Les Services de Contrôle intéressés ont présenté les
observations suivantes :

I - Observations générales

a) Le programme dont il s'agit a été étudié anté-
rieurement à la décision ministérielle du 2 Septembre 1938
et aux décrets-lois qui ont assoupli les règles de travail
des agents ; les installations correspondent, en consé-
quence, dans la plupart des cas, à un effectif supérieur
à celui qui sera en définitive maintenu ; cette différence
est accrue, dans certains cas d'espèce, par les répercu-
sions probables de la coordination des transports.

b) Il doit être bien entendu que les dessins-types
figurant au dossier ne sont donnés qu'à titre de simple

indication et pour permettre la rédaction d'un programme d'ensemble ; les installations relatives à chaque dépôt devront tenir le plus grand compte des circonstances locales, des besoins effectifs et des habitudes de chaque région, notamment en ce qui concerne le choix des matériaux et le type des installations pour lesquelles le projet d'ensemble semble avoir envisagé des modèles onéreux : à titre d'exemple, le prix de 2 600 fr pour la fourniture et la pose de lavabos individuels semble très élevé ; si chaque installation était conçue plus économiquement, - comme l'étude sur place de chaque cas d'espèce en a montré la possibilité, - on pourrait, avec le même crédit, améliorer les installations d'un plus grand nombre de dépôts.

c) Il y a lieu, dans toute la mesure du possible, de proscrire les achats de terrains et les constructions de bâtiments nouveaux, qui constituent plus de 50 % de la dépense envisagée, et d'adopter des dispositions peu onéreuses et d'entretien peu coûteux.

II - Observations de détail

a) - La consistance et le coût des installations des dépôts de Veynes, Annemasse, St-Sulpice-Laurière, Tours, Bordeaux, Béziers, Mézidon, Evreux, St-Nazaire, Lens, Valenciennes, Noisy-le-Sec, Conflans-Jarny, sont susceptibles d'importantes réductions.

b) Aux dépôts d'Auray, de Chalindrey et de Baden, les installations actuelles peuvent être conservées sans modification, jusqu'à nouvel ordre.

c) Aux dépôts de Langeac et de Paray-le-Monial, des installations beaucoup plus sommaires, utilisant les bâtiments existants, sont susceptibles de donner satisfaction.

d) Au dépôt de Troyes, la construction du 2ème bâtiment semble superflue, la consistance des installations peut, en outre, être notablement réduite.

e) Pour le dépôt de Vaires, le devis estimatif semble indiquer qu'il est prévu deux bâtiments alors que le dessin en comporte un seul. La consistance peut également être diminuée.

f) Aux dépôts de Châlons, Mohon et Audun-le-Roman, la dépense paraît susceptible d'être réduite de 50 %.

J'appelle tout spécialement votre attention sur les observations ci-dessus ; je trouve particulièrement regrettable, dans le projet présenté le 22 Août 1938, l'absence

.....

de tout souci d'économie, et une recherche d'unification sur des modèles onéreux, tenant fort peu compte des besoins réels. ainsi que des ressources et des **possibilités locales**.

J'estime que les améliorations nécessaires des installations d'hygiène des dépôts doivent être réalisées sans luxe inutile, au moyen d'appareils simples, robustes et peu coûteux, en utilisant au mieux les installations existantes et en réduisant au strict minimum, les constructions de bâtiments neufs, pour lesquels sera proscrit tout emploi de dispositions ou de matériaux onéreux.

J'ajoute que, pour la mise au point d'un programme de cette nature, le rôle essentiel des Services Centraux me paraît consister à classer par ordre d'urgence les demandes d'améliorations présentées par les Services locaux ; il appartient ensuite à ceux-ci de dresser, compte tenu des besoins et des possibilités locales qu'ils sont seuls à bien connaître, les projets de détail des installations à réaliser ; ces projets sont enfin, de la part du Service Central, l'objet d'un contrôle en vue de vérifier si les Services locaux n'ont pas attaché trop d'importance à certaines réclamations, ou à l'obtention du maximum de commodités, et si des compressions ne sont pas, ici ou là, réalisables.

Je vous retourne donc ci-joint le projet présenté, en vous invitant à me soumettre, le plus tôt possible, un nouveau projet tenant compte des observations qui précédent.

Toutefois, dans un but de simplification, le projet d'ensemble pourra ne comprendre qu'une notice explicative et un devis estimatif, les projets individuels relatifs à chaque dépôt pouvant être présentés dans les conditions prévues par ma décision A.G. 112-36 du 23 Février 1939.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

A. de MONZIE

P.S. Je joins à la présente décision une liste sommaire des observations de détail formulées par les Inspecteurs du Contrôle du Travail.

OBSERVATIONS DE DETAIL

(Rapports des Inspecteurs du Contrôle du Travail)

Saint-Sulpice-Laurière - La S.N. demande 363 000 fr ; la Région avait fait un projet de 110 000 fr qui est suffisant.

Saint-Pierre-des-Corps - Le bâtiment prévu (860 m²) pourrait être réduit à 550 m².

Béziers - La S.N. demande 780 000 fr. La Région avait proposé, en fin 1937, un projet de 401 000 fr.

La fourniture et la pose d'un lavabo individuel coûteraient 2 600 fr à la S.N.C.F., alors qu'on trouve dans le commerce des lavabos pour 500 fr.

Gisors - Il est prudent de s'attendre à de nouvelles dépenses en attendant de connaître les répercussions exactes du plan de coordination.

Evreux - L'installation de nouveaux lavabos n'est pas nécessaire ; on peut de ce fait économiser 100 000 fr sur 232 000 fr.

Auray - Tout agrandissement est inutile.

Saint-Nazaire - On peut se restreindre aux propositions de la Région, moins onéreuses que celles de la S.N.C.F..

Dépôts Est - La fourniture et la pose d'un lavabo en grès céramique, estimée 2 600 fr, par la S.N.C.F., s'élèverait, en

.....

fait, à 1 300 fr dans la région parisienne et 900 fr, en province.

Châlons, Mohon, etc.. - L'effectif en fonction duquel est calculée l'importance des lavabos comprend en particulier le personnel-comptable, en faveur duquel ces installations ne s'imposent pas.

Le nombre des robinets prévus est d'environ 65 % de l'effectif ; il suffirait d'un robinet pour 3 agents.

La Région Est avait présenté, pour Châlons, en Juin 1937, un projet où le bâtiment était évalué 480 fr le m². Le bâtiment S.N.C.F. est évalué 900 fr le m² et beaucoup plus luxueux ; il est d'ailleurs trop étendu ; le Service régional de la Voie, des architectes et des entrepreneurs estiment que l'on peut réduire la dépense de plus de moitié.

Audun-le-Roman - Un projet Est de 1937 devait coûter 240 000 fr le projet S.N.C.F. qui le remplace est évalué 929 000 fr. La Région estime inutile de déboursé plus de 350 000 fr.

Mohon - La Région avait proposé, en Juin 1938, un projet de 600 000 fr ; la S.N.C.F. en veut 1 209 000 fr.

Chalindrey - On vient tout juste de terminer la construction d'un bâtiment de lavabos pour les agents sédentaires ; un dortoir pour les mécaniciens et chauffeurs seraient beaucoup plus utile que de nouveaux lavabos.

L'adoption d'un type unique de bâtiment empêche de tirer parti des installations existantes.

16 JUIN 1938

A 4773

Monsieur le Directeur du Service
Central des Installations Fixes.

N° 3362

Lavabos-vestiaires
pour agents des
Dépôts.

V.R. Veg. 000.24 - 1
19
du 14 Juin 1938.

J'ai l'honneur de vous adresser un extrait du plan au 1/1000° des Dépôts de Noisy - Mohon - Blainville Conflans - Chaumont - Vaires et Chalindrey indiquant l'emplacement des bâtiments à construire pour vestiaires lavabos destinés au personnel de route et au personnel sédentaire.

Au Dépôt de La Villette, en ce qui concerne les ouvriers et manoeuvres, la question est résolue sans construction nouvelle. Pour les agents de conduite, nous comptons aménager les lavabos-vestiaires en utilisant le sous-sol du bâtiment des mécaniciens et chauffeurs et des locaux en dur de construction récente situés derrière ce bâtiment.

Le Directeur de l'Exploitation,

Sigé: Louffray

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
PARIS VI^e
VOIE
15 JUN 38 A 04773
SERVICE CENTRAL
DES INSTALLATIONS FIXES

EG

PARIS, le 14 JUIN 1938 19

42, Rue de Châteaudun

Téléphone TRINITÉ 29-94 à 29-97

V.eg 000-224-1
19

Bouché-Leclercq
15/6/

reçu le 15

K

A.3297

Mon Cher Camarade,

Par lettre du 25 Avril je vous ai demandé un certain nombre de renseignements concernant les vestiaires-lavabos, destinés au personnel de route et au personnel sédentaire, à établir dans quelques dépôts importants de votre Région. Je vous demandais notamment de me faire parvenir des extraits de plans au millième, avec figuration des emplacements de bâtiments à construire ou à transformer. Vous m'avez répondu le 9 Mai 1938 que vous faisiez entreprendre les études nécessaires et que vous vous proposiez de les envoyer, dans le plus bref délai, au Service Central du Matériel. Par la même lettre, vous me signaliez la nécessité de procéder à la construction de vestiaires-lavabos au dépôt de Chalindrey, et je vous ai donné mon accord par lettre du 1er Juin pour l'adjonction de ce dépôt à la liste précédente, en vous demandant de me faire parvenir, pour Chalindrey, les mêmes renseignements que je vous avais demandés par ma lettre

Monsieur le Directeur de l'Exploitation
de la Région de l'EST.

précitée du 25 Avril 1938.

Or, le Service Central du Matériel n'est pas encore en possession des renseignements que vous aviez promis.

Le programme d'ensemble a soumettre à Monsieur le Ministre des Travaux Publics est maintenant entièrement préparé, et je n'attends plus que vos renseignements pour le présenter à M. le Directeur Général.

Comme cette affaire ne saurait attendre plus longtemps, je vous prie, de la façon la plus formelle, de me faire parvenir directement, pour le 16 Juin dernier délai, ceux des renseignements que vous avez déjà pu recueillir et, de toute façon, les extraits de plans afférents aux dépôts de Troyes, La Villette, Noisy, Mohon, Blainville, Conflans, Chaumont, Vaires et Chalindrey, avec indication, au moins approximative, des emplacements des bâtiments à construire, qui auraient respectivement la surface suivante :

Troyes	970 m ²
La Villette	300 m ²
Noisy	325 m ²
Mohon	870 m ²
Blainville	665 m ²
Conflans	860 m ²
Chaumont	745 m ²
Vaires	630 m ²
Chalindrey	700 m ²

En ce qui concerne les dépôts de Chalons, d'Audun-le-Roman et de Longuyon, j'utiliserai les

.....

plans contenus dans les dossiers qui ont été retournés
par M. le Ministre des Travaux Publics.

Votre tout dévoué,

Adoum

tère des Travaux Publics

PARIS le 28 Avril 1939

Direction Générale des Chemins
de Fer et des Transports.

5ème Bureau

Projet d'installation de
vestiaires-lavabos-douches
à l'usage du personnel.

LE MINISTRE

A.G. 22 20.440

à Monsieur le Président du Conseil
d'Administration de la Société Nationale
des Chemins de fer français.

Vous m'avez présenté, le 22 août 1938, un projet d'ens
relatif à l'installation de vestiaires-lavabos-douches à l'us
personnel des dépôts de la Société Nationale.

La dépense correspondante s'élèverait à 23.731.000 f.
(en principal), imputable au compte des travaux complémentaires
de premier établissement, et serait répartie sur plusieurs
exercices. Une prévisionnde dépenses de 8 millions figure à c
effet au programme rectifié des travaux complémentaires de
l'exercice 1939.

En outre, par lettre du 2 février 1939, vous m'avez d
des indications sur l'ordre d'échelonnement des travaux et
une deuxième étape qui serait envisagée pour l'avenir.

Les Services de Contrôle intéressés ont présenté les
observations suivantes:

I - Observations générales

a) Le programme dont il s'agit a été étudié antérieurement
à la décision ministérielle du 2 septembre 1938 et aux décrets
qui ont assoupli les règles de travail des agents; les installations
correspondent, en conséquence, dans la plupart des cas,
un effectif supérieur à celui qui sera en définitive maintenu;
cette différence est accrue, dans certains cas d'espèce, par les
répercussions probables de la coordination des transports.

b) Il doit être bien entendu que les dessins-types
figurant au dossier ne sont donnés qu'à titre de simple indica
tion et pour permettre la rédaction d'un programme d'ensemble;
les installations relatives à chaque dépôt devront tenir le
plus grand compte des circonstances locales, des besoins effec
tifs et des habitudes de chaque région, notamment en ce qui concerne
le choix des matériaux et le type des installations pour lesquelles
le projet d'ensemble semble avoir envisagé des modèles onéreux
à titre d'exemple, le prix de 2.600 f. pour la fourniture et la
pose de lavabos individuels semble très élevé; si chaque instal
lation était concue plus économiquement. - Comme l'étude sur

avec le même crédit, améliorer les installations d'un plus grand nombre de dépôts.

c)- Il y a lieu, dans toute la mesure du possible, de proscrire les achats de terrains et les constructions de bâtiments nouveaux, qui constituent plus de 50% de la dépense envisagée, et d'adopter des dispositions, peu onéreuses et d'entretien peu coûteux.

II Observations de détail

a) La consistance et le coût des installations des dépôts de Veynes, Annemasse, St-Sulpice-Laurière, Tours, Bordeaux, Béziers, Mézidon, Evreux, Saint-Nazaire, Lens, Valenciennes, Noisy-le-Sec, Conflans-Jarny, sont susceptibles d'importantes réductions.

b) Aux dépôts d'Aursay, de Calindrey et de Badan les installations actuelles peuvent être conservées sans modification, jusqu'à nouvel ordre.

c) Aux dépôts de Langeac et de Paray-le-Monial, des installations beaucoup plus sommaires, utilisant les bâtiments existants, sont susceptibles de donner satisfaction.

d) Au dépôt de Troyes, la construction du 2ème bâtiment semble superflue, la consistance des installations peut, en outre, être notablement réduite.

e) Pour le dépôt de Vaires, le devis estimatif semble indiquer qu'il est prévu deux bâtiments alors que le dessin en comporte un seul. La consistance peut également être diminuée.

f) Aux dépôts de Châlons, Mohon et Audun-le-Roman la dépense paraît susceptible d'être réduite de 50%.

J'appelle tout spécialement votre attention sur les observations ci-dessus; je trouve particulièrement regrettable, dans le projet présenté le 22 août 1938, l'absence de tout souci d'économie, et une recherche d'unification sur des modèles onéreux, tenant fort peu compte des besoins réels, ainsi que des ressources et des possibilités locales.

J'estime que les améliorations nécessaires des installations d'hygiène des dépôts doivent être réalisées sans luxe inutile, au moyen d'appareils simples, robustes et peu coûteux, en utilisant au mieux les installations existantes et en réduisant au strict minimum les constructions de bâtiments neufs, pour lesquels sera proscrit tout emploi de dispositions ou de matériaux onéreux.

J'ajoute que, pour la mise au point d'un programme de cette nature, le rôle essentiel des Services Centraux me paraît consister à classer par ordre d'urgence les demandes d'améliorations présentées par les Services locaux; il appartient ensuite à ceux-ci de dresser, compte tenu des besoins et des possibilités locales qu'ils

sont seuls à bien connaître, les projets de détail des installations à réaliser; ces projets sont enfin, de la part du Service Central, l'objet d'un contrôle en vue de vérifier si les Services locaux n'ont pas attaché trop d'importance à certaines réclamations ou à l'obtention du maximum de commodités, et si des compressions ne sont pas, ici ou là, réalisables.

Je vous retourne donc ci-joint le projet présenté, en vous invitant à me soumettre, le plus tôt possible, un nouveau projet tenant compte des observations qui précédent.

Toutefois, dans un but de simplification, le projet d'ensemble pourra ne comprendre qu'une notice explicative et un devis estimatif, les projets individuels relatifs à chaque dépôt pouvant être présentés dans les conditions prévues par ma décision A.G. 112-36 du 23 février 1939.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

A. de MONZIE

P.S. Je joins à la présente décision une liste sommaire des observations de détail formulées par les Inspecteurs du Contrôle du Travail.

OBSERVATIONS DE DETAIL

(Rapports des Inspecteurs du Contrôle du Travail)

Saint-Sulpice-Laurière La S.N. demande 363.000 F. la Région avait fait un projet de 110.000 f. qui est suffisant.

Saint-Pierre-des-Corps - Le bâtiment prévu (860 m²) pourrait être réduit à 550 m².

Béziers La S.N. demande 780.000 f. La Région avait proposé, en fin 1937, un projet de 401.000 f.

La fourniture et la pose d'un lavabo individuel coûterait 2.600 f. à la S.N.C.F. alors qu'on trouve dans le commerce des lavabos pour 300 f.

Gisors - Il est prudent de surseoir à de nouvelles dépenses en attendant de connaître les répercussions exactes du plan de coordination.

Evreux - L'installation de nouveaux lavabos n'est pas nécessaire: on peut de ce fait économiser 100.000 f. sur 232.000.

Auray - Tout agrandissement est inutile.

Saint-Nazaire - On peut se restreindre aux propositions de la Région, moins onéreuse que celles de la S.N.C.F.

Dépôts Est - La fourniture et la pose d'un lavabo en grès céramique, estimée 2.600 f. par la S.N.C.F. s'élèverait en fait, à 1.300 f. dans la région parisienne et 900 f. en province.

Châlons, Mohon, etc - L'effectif en fonction duquel est calculée l'importance des lavabos comprend en particulier le personnel-comptable, en faveur duquel ces installations ne s'imposent pas.

Le nombre des robinets prévus est d'environ 65% de l'effectif; il suffirait d'un robinet pour 3 agents.

La Région Est avait présenté, pour Châlons, en juin 1937, un projet où le bâtiment était évalué à 480 f. le m². Le bâtiment S.N.C.F. est évalué à 900 f. le m², et beaucoup plus luxueux; il est d'ailleurs trop étendu; le Service régional de la Voie, des architectes et des entrepreneurs estiment que l'on peut réduire la dépense de plus de moitié.

Audun-le-Roman - Un projet Est de 1937 devait coûter 240.000 f. le projet S.N.C.F. qui le remplace est évalué 929.000 f. La Région estime inutile de dépenser plus de 350.000 f.

Mohon - La Région avait proposé, en juin 1938, un projet de 600.000 f. la S.N.C.F. en veut 1.209.000 f.

Chalindrey - On vient tout juste de terminer la construction d'un bâtiment de lavabos pour les agents sédentaires; un dortoir pour les mécaniciens et chauffeurs serait beaucoup plus utile que de nouveaux lavabos.

L'adoption d'un type unique de bâtiment empêche de tirer parti des installations existantes.

M. Marceau

SOCIETE NATIONALE
des
CHEMINS DE FER FRANCAIS

Service Central du Matériel

Division Centrale
de la Traction

PARIS, le 26 MAI 1939
20, Rue de Rome, 8ème
Tél.: Lab. 88-00

OBJET: Vestiaires-lavabos

N° 31 494 - 1 Tt
1

Monsieur le Chef de la
Division de la Traction,
Région

EST - NORD - OUEST - SUD-OUEST
SUD-EST.

Comme vous le savez, il a été établi dans le courant de l'année 1938 un programme d'ensemble d'aménagement de lavabos-vestiaires.

Ce programme a fait l'objet d'une notice explicative et d'un détail estimatif, dont je vous prie de trouver ci-joint un exemplaire, et qui ont été présentés au Ministre le 22 Août 1938.

Ce dernier vient de nous demander un nouvel examen par une lettre dont je vous prie de trouver ci-après les passages essentiels :

.....
"Le programme dont il s'agit a été étudié antérieurement à la décision ministérielle du 2 Septembre 1938 et aux décrets-lois qui ont assoupli les règles de travail des agents; les installations correspondent, en conséquence, dans la plupart des cas, à un effectif supérieur à celui qui sera, en définitive, maintenu; cette différence est acérue, dans certains cas d'espèce, par les répercussions probables de la coordination des transports".
.....

"La consistance et le coût des installations des dépôts de Veynes, Annemasse, Saint-Sulpice-Laurière, Tours, Bordeaux, Béziers, Mézidon, Evreux, Saint-Nazaire, Lens, Valenciennes, Noisy-le-Sec, Conflans-Jarny, sont susceptibles d'importantes réductions.
.....

"Aux dépôts d'Auray, de Chalindrey et de Badan, les installations actuelles peuvent être conservées sans modification, jusqu'à nouvel ordre.

"Aux dépôts de Langeac et de Paray-le-Monial, des installations beaucoup plus sommaires, utilisant les bâtiments existants, sont susceptibles de donner satisfaction.

"Au dépôt de Troyes, la construction du 2ème bâtiment semble superflue, la consistance des installations peut, en outre, être notablement réduite.

"Pour le dépôt de Vaires, le devis estimatif semble indiquer qu'il est prévu deux bâtiments alors que le dessin en comporte un seul. La consistance peut également être diminuée.

"Aux dépôts de Châlons, Mohon et Audun-le-Roman, la dépense paraît susceptible d'être réduite de 50 %".

.....

Je vous prie, en conséquence, de bien vouloir faire reprendre, pour chacun des dépôts intéressés de votre Région, l'étude des dispositions à prévoir pour l'aménagement des lavabos-vestiaires -en fonction des recommandations ci-dessus et des effectifs nécessaires- ceux-ci étant évalué compte tenu de la coordination, des suppressions récentes de trains réguliers et de la nouvelle réglementation du travail.

Le Chef Adjoint du Service,



12
CHEMINS de FER de L'EST
VOIE

11 MAR 39 A 11.943

M. RIDET

SOCIETE NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANCAIS

Service Central
du Matériel

20, rue de Rome
PARIS (8^e)
Téléph: Lab. 88-00

PARIS, le 6 Mars 1939

A10857
ET
Monsieur le Directeur
du Service Central des Installations Fixes

Lavabos-vestiaires
de la Région de l'Est
Modification du
programme pour 1939

N° 39 To

Par lettre 656 du 30 Janvier 1939 (62.550 S 792
du 31.1.39) dont je vous donne ci-joint copie, la Région
de l'Est me propose de modification la répartition des
lavabos-vestiaires, dont la construction est prévue pour
1939, au titre du projet d'ensemble en instance d'auto-
risation ministérielle: aux dépôts de La Villette et
de Noisy, elle préférerait substituer le dépôt de Chalindrey.

Cette modification est justifiée pour les raisons
suivantes:

- ET /
- Le remaniement d'ensemble qui sera apporté au dépôt de La Villette rendrait partiellement inutiles les lavabos-vestiaires qui seraient construits en suivant le projet précédemment établi. Il est donc intéressant d'attendre que le projet définitif du dépôt soit au point pour connaître la meilleure disposition à donner aux lavabos-vestiaires de cet établissement.
 - Par ailleurs, ce remaniement et la création d'un dépôt banlieue à Bobigny sont de nature à modifier très sensiblement le Service du dépôt de Noisy, aussi une construction nouvelle est-elle contre-indiquée dans cet Etablissement, tant qu'une décision n'aura pas été prise à son sujet.
 - La construction de lavabos-vestiaires prévue à Chalindrey permettrait d'affecter leur bâtiment actuel aux appren-
tis de cette localité, installés dans une baraque "ADRIAN"
dont le remplacement est urgent (à noter que la dé-
pense indiquée par la Région comporte un foyer de mé-
caniciens et chauffeurs, dont la construction a été
disjointe).

...

Je suis d'avis d'accepter la proposition de la Région.
Si vous êtes d'accord, je pense que vous voudrez bien lui
donner les instructions utiles pour qu'elle passe à l'exé-
cution dès que l'autorisation ministérielle aura été donnée.

Le Directeur
signé: J. LEVY

N° 39 Té

PARIS, le 6 Mars 1939

Copie transmise à Monsieur le Directeur de l'Explo-
itation - Région Est - Suite à votre lettre 656 du 30.1.39
(62.550 S 792 du 31.1.39).

ouble joint

Le Directeur
signé: J. LEVY

S.N.C.F.

gion de l'EST

vision Administrative

M. WISDORFF
signé: JOUFFROY

8.3.39

63889 S829

Copie transmise à Monsieur le Chef du Service de
la Voie et des Bâtiments.

PARIS, le 10 MARS 1939

Le Chef du Service
du Matériel et de la Traction

me à 1 an
26-4-39

J. migly

de la Voie et des Bâtiments, celle d'approbation au Service Central de la Voie de la Société Nationale des Chemins de fer français :

Epinal (dépense inférieure à 200.000 f.)

Les projets ci-dessous sont en instance d'approbation ministérielle (dépenses > 200.000 f.):

Châlons (présenté le 17 Juin 1937)
Longuyon (présenté le 24 Septembre 1937)
Audun (présenté le 24 Septembre 1937).

Tous les autres sont encore à l'étude au Service Régional de la Voie et des Bâtiments sauf celui de Lumes, que ce Service vient de nous transmettre avec prière d'obtenir votre accord de principe sur les dispositifs prévus. Je traite de ce cas particulier en dernier lieu.

3^e Mesures à prendre.

Compte tenu de ce qui précède, nous avons, dans chacun de nos dépôts, à compléter ce qui existe ou a été prévu, par un vestiaire à armoires métalliques pour les agents de conduite de la localité.

Nous placerons dans ces vestiaires des cuvettes de lavabos à proximité des armoires et aussi des bains-douches (à moins que le dépôt ne soit à ce point de vu surabondamment pourvu par ailleurs).

On peut dès lors et selon les particularités locales, installer ce vestiaire :

soit dans le bâtiment actuel des mécaniciens et chauffeurs, solution qui s'impose quand le dit bâtiment est vaste (c'est ce que nous comptions faire prochainement à CHALONS);

soit dans une annexe ou un étage à ce bâtiment;

soit dans un bâtiment spécial.

On peut aussi profiter de la construction prévue d'un lavabo-vestiaire pour ouvriers et manœuvres, pour faire, dans le même bâtiment, en étage, le lavabo-vestiaire des agents de conduite résidants (c'est ce que je vous propose plus loin pour Lumes).

Il nous faut donc :

- a)- revoir les projets de lavabos-vestiaires pour ouvriers et manœuvres non encore entrepris (tous sauf ceux de Reims, Chalindrey et La Ferté-Milon d'après ce qui précède), afin de supprimer, pour ceux qui devaient en comporter, les annexes pour coffres personnels d'agents de conduite et

....

(1 000 000 à deux-tiers un milliard) jusqu'à

ANSWER **QUESTION** **ANSWER** **QUESTION** **ANSWER**
What would be the date of September 1924? (Extraneous to the 24 September 1924).
What would be the date of September 1923? (Extraneous to the 24 September 1923).

Les deuxes de la conférence de la Confédération sont des personnes qui ont été élues par les citoyens de leur circonscription et qui doivent servir pour une période de quatre ans.

и астмат -°
астмат

Lev. 17:11 Et tu diras à Moïse et à Aaron, et au peuple d'Israël : « Cet animal sera sacrifié dans l'un des lieux où je m'abriterai ; il ne sera pas apporté dans le camp de l'assemblée d'Israël. »

On peut dire tout ce qu'il faut pour que les personnes qui
ont été éduquées dans une certaine manière :

търтът елемент е композицията на съдържанието и съдържанието на съдържанието.

• *theo t'us' wog II*

—(a) **помѣрѣніе** **всѣхъ** **занятій** **на** **території** **Сибири** **и** **Дальн资料** **въ** **1859** **г.**

100

d'ajouter là où ce sera judicieux un étage à l'usage des agents de conduite de la résidence.

b)- Quand ce mode d'exécution ne sera pas indiqué, prévoir l'une des solutions différentes citées plus haut.

Je compte vous soumettre, dans un délai aussi réduit que possible, et au fur et à mesure que les dispositions locales les meilleures auront pu être déterminées, la solution que je serai d'avis d'adopter pour chaque dépôt comme je le fais in fine pour Lumes, premier projet prêt.

c)- Prévoir l'acquisition de compartiments d'armoires-vestiaires pour nos agents de conduite,

Je prépare à ce sujet un projet d'ensemble.

4°- Projet concernant le dépôt de lumes.

Le bâtiment à construire dans cette localité (croquis ci-joint) comporterait un rez-de-chaussée ; un étage.

Le rez-de-chaussée serait réservé aux ouvriers et manœuvres. On y a prévu des lavabos à eau chaude et eau froide (avec un robinet mélangeur par cuve) offrant un nombre de places voisin des 2/3 de l'effectif et qui correspond aux besoins à l'heure la plus chargée entre les lavabos et le long des murs seraient disposées des armoires-vestiaires métalliques (que nous posseons), à raison de un compartiment par ouvrier ou manœuvre.

L'étage serait réservé aux agents des machines de LUMES (1). On y a prévu dix cuvettes de laverie (suffisantes compte tenu de l'échelonnement de rentrées sur les 24 heures), 5 salles de douches, 2 salles de bains (qui pourront utiliser aussi les ouvriers et manœuvres), des armoires-vestiaires métalliques, à raison de un compartiment par mécanicien chauffeur à l'effectif et une salle de Conférences. Ces armoires seraient prélevées sur la dotation globale dont il est question au § 3) ci-dessus.

(1) Les mécaniciens et chauffeurs des dépôts voisins, de passage à Lumes, continuerait de jouir des locaux actuels, installés assez confortablement dans un bâtiment datant d'une trentaine d'années,

Une chaufferie, en sous-sol, assurerait le service d'eau chaude aux lavabos bains et douches et, l'hiver, le chauffage des locaux par radiateurs.

Le dépôt serait divisé en deux parties, une partie de 25.000 m² et une autre de 10.000 m².

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me donner votre accord de principe sur ces dispositions des lavabos-vestiaires de Lumes, de manière que je puisse en saisir le Service Régional V.B. en vue de la présentation du projet définitif à l'Administration Supérieure.

Le Chef du Service
du Matériel et de la Traction
signé : WISDORFF

Copie transmise à Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

N° 52145 S/68

A36370

Comme suite à son bulletin N° 2092 K du 23 Mars 1938. et en l'informant que les Chefs d'Arrondissement Traction de Charleville et de Vesoul ont été invités à demander à leur Collègue V.B., compte tenu de l'avancement des constructions, de prendre les mesures suivantes relativement aux lavabos-vestiaires pour ouvriers et manœuvres de Reims et de Chalindrey, qui comportaient une annexe pour coffres de mécaniciens et chauffeurs:

Reims: Suppression de la cloison prévue entre l'annexe et le lavabo vestiaire.

Chalindrey : non construction de la cloison prévue entre lavabo et local à coffres.

Votre Service d'études a été téléphoniquement avisé dans le même sens.

Par ailleurs, il résulte du texte de la présente lettre que les études relatives aux autres lavabos-vestiaires à construire pour ouvriers et manœuvres (Châlons, Troyes, Vaires, Sézanne, Epinal, Nancy, Blainville, Saint-Dizier, Mohon, Audun-le-Roman, Lumes, Longuyon, Chaumont, Bar-le-Duc, et Conflans) sont à reprendre et compléter par des lavabos-vestiaires pour mécaniciens et chauffeurs de la résidence; les annexes qui avaient été prévues à certains de ces vestiaires pour coffres des agents de conduite seront supprimées.

Enfin, des études de lavabos-vestiaires pour agents de conduite seront à faire également pour les dépôts où nous n'avions pas envisagé de constructions nouvelles à l'usage des ouvriers et manœuvres.

Je prescris aux Chefs d'Arrondissement Traction de Paris, Vesoul, Nancy et Charleville, de se rapprocher de leurs Collègues V.B. pour que leur soient remises les études à reprendre et de faire effectuer par leurs dépôts, d'entente avec les Chefs de Section, le travail préliminaire destiné à déterminer la consistance des installations à réaliser finalement dans chaque dépôt.

....

fjk
RE

de 24 m en rotonde Est. Vous recevrez copie de cette étude. Les locaux du personnel seront probablement groupés dans un seul bâtiment.

LA VILLETTÉ - Nous avons résolu la question en ce qui concerne les ouvriers et manoeuvres sans construction nouvelle. Pour les agents de conduite, nous comptons pouvoir aménager les lavabos-vestiaires en utilisant le sous-sol du bâtiment des mécaniciens et chauffeurs et des locaux en dur, de construction récente situés derrière ce bâtiment. Je vous saisirai dans le courant de mai des menus travaux que votre Service aura à exécuter.

NOISY, MOHON, BLAINVILLE, CONFLANS, VAIRES - La question est à l'étude dans les conditions indiquées plus haut. J'invite mes Chefs d'Arrondissement à hâter l'établissement de ces 5 avant-projets.

CHAUMONT - Je compte soumettre, courant mai, au Service Central du Matériel, un avant-projet d'ensemble spécial comportant : nouveaux locaux pour agents de conduite en relais, vestiaires-lavabos pour agents de conduite résidants et pour ouvriers et manoeuvres, amélioration des voies du chantier Nord, etc... Vous recevrez copie de cette étude. Les locaux du personnel seront probablement groupés dans un seul bâtiment.

Par ailleurs, nous comptons achever, vers la fin de la première quinzaine de mai, l'étude d'un avant-projet spécial pour le dépôt de Chalindrey où la construction du lavabo-vestiaire des ouvriers et manoeuvres est très avancée. Cet avant-projet comprendra la transformation du bâtiment actuel des mécaniciens et chauffeurs en locaux d'apprentis et vestiaires-lavabos des agents de conduite de la résidence, la construction d'un atelier annexe pour la réparation des locomotives par les apprentis de 3ème année, et de locaux destinés à remplacer divers baraquements, guérites ou caisses de wagons, ~~et~~ la construction d'un nouveau bâtiment pour mécaniciens et chauffeurs en relais.

Je pense que votre Service se chargera de la réponse à la lettre Veg 000-224-1 du Service Central des Installations Fixes.

P. Le Chef du Service
du Matériel et de la Traction,

Wmgh

MC 13
CHEMINS de FER de l'EST
MATERIEL ET TRACTION
VOIE
- 5 MAI 38 03.409

Bulletin N°
52922 S 803

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST
Région EST

Paris, le 4 MAI 1938

Le Chef du Service du
Matiériel et de la Traction

à Monsieur le Chef du Service de la Voie et des
Bâtiments

Annexe

Le Service Central des Installations Fixes a
adressé le 25.4.38, à M. le Directeur régional, une let-
tre Neg 000-224-1, dont vous avez reçu copie, demandant

divers renseignements en vue de la préparation d'un pro-
jet d'ensemble à présenter au Ministre pour l'installa-
tion et la modification de vestiaires-lavabos destinés au
personnel de route et au personnel sédentaire de 8 dépôts
(Troyes, La Villette, Noisy, Mohon, Blainville, Conflans,
Chaumont et Vaires). A 2672

Or, cette question a récemment fait, pour l'en-
semble des dépôts, ancien Est, l'objet de ma lettre
N° 52.144 S 768 à M. Jean LEVY, dont je vous ai envoyé
copie le 13.4.38, avec prière de vouloir bien donner à
vos Services les instructions nécessaires pour :

a) - la révision des études de lavabos-vestiaires pour
ouvriers et manœuvres en instance, en vue de les
compléter par des lavabos-vestiaires pour agents
de conduite de la résidence;

b) - l'étude de lavabos-vestiaires pour agents de condui-
te, dans les dépôts où nous n'avions pas envisagé de
constructions nouvelles à l'usage des ouvriers et
manœuvres.

Ces révisions et études nouvelles doivent être
dégrossies entre Chefs de Dépôts et Chefs de Section, puis
retouchées à mon Service Central au fur et à mesure de
leur réception, en vue de leur présentation au Service
Central du Matériel pour l'approbation de principe avant
mise au point définitive par votre Service.

La situation, dans les 8 établissements visés
par la lettre Neg 000.224.1 précitée est la suivante :

8

TROYES - Je compte soumettre, dans la première
décade de mai, au Service Central du Matériel, un avant-
projet spécial d'ensemble comportant : nouveaux locaux
pour agents de conduite en relais (dortoir, réfectoire,
lavabos, bains, douches, etc...) vestiaires-lavabos pour
agents de conduite résidants et pour ouvriers et manœu-
vres, chantier à combustible à grand débit, pont tournant

B : 1/83110
 SOCIETE NATIONALE
 DES
 CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le 9 MAI 1938

Région EST

D.R/E
 № 2500

Monsieur le Directeur

V.R. Veg 000,224-1
 8
 du 25 Avril 1938

du Service Central des Installations Fixes,

En réponse à votre lettre du 25 avril rappelée en marge, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il sera certainement nécessaire de construire des bâtiments à usage de vestiaires-lavabos à Troyes, à Blainville pour le personnel sédentaire et à Chaumont.

Pour Troyes, La Villette, Noisy, Monch, Conflans et Vaires, des études sont en cours qui pourront aboutir soit à la construction de bâtiments nouveaux à l'usage de vestiaires-lavabos, soit à l'installation de vestiaires-lavabos dans des bâtiments existants ; ces études, ainsi que celles qui concernent les constructions à faire à Blainville et Chaumont, seront soumises dès que possible par mon Service Régional du Matériel et Traction au Service Central du Matériel ; ce n'est qu'après renvoi de ces propositions par ce Service Central qu'il me sera possible de vous adresser les renseignements demandés.

Mais, il est d'ores et déjà certain qu'il faudra dans tous ces établissements des constructions nouvelles.

Je vous signale enfin qu'au cours d'une récente tournée, j'ai reconnu la nécessité urgente de procéder au dépôt de Chalindrey, qui n'est pas repris dans votre lettre précitée, à l'édification d'une construction à usage de vestiaires, lavabos et dortoir pour les mécaniciens, le bâtiment existant à cet effet devant être aménagé en locaux à l'usage des apprentis ; ceux-ci sont en effet actuellement dans une vieille baraque Adrian dont le remplacement est urgent. Ici aussi, l'étude est en cours.

Je fais diligence pour vous fournir avec le moins de retard les renseignements que vous désirez, et vous serais d'autre part obligé de vouloir bien ajouter le dépôt de Chalindrey à la liste des dépôts spécialement retenus par vous.

Le Directeur de l'Exploitation
 signé: RENARD

- CHOUQUA 08451

gb

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

SERVICE CENTRAL DES INSTALLATIONS FIXES

-:-:-:-:-:-

Ensemble du Réseau

Lignes diverses

Installation de vestiaires-lavabos-douches

à l'usage du Personnel

NOTICE EXPLICATIVE

23 JUIL. 1938

Dressé par :

Le Directeur du Service Central
des Installations Fixes

Signe à l'ORIGINE

Dans certains dépôts de locomotives les installations à usage de vestiaires-lavabos ne répondent plus aux besoins.

Elles sont insuffisantes, surtout depuis l'application de la loi de 40 heures, et le matériel : armoires et lavabos, est le plus souvent de type ancien et désuet, fort vétuste et incommodé.

En outre, la dissémination des installations dans les remises ou les ateliers cause une sensible gêne pour le service ; il en résulte des pertes de temps ainsi que des difficultés pour la surveillance et l'entretien.

Enfin, l'alimentation en eau chaude fait généralement défaut.

Pour ces diverses raisons, l'ex-Réseau de l'EST avait été amené en 1937 à présenter à l'approbation ministérielle des projets d'aménagement de vestiaires-lavabos dans les dépôts de CHALONS, LONGUYON et AUDUN-le-ROUAN. Or, le Ministre des Travaux Publics, par dépêche n° 161-7 du 11 janvier 1938, a retourné ces projets à la Société Nationale en l'invitant à lui soumettre un programme d'ensemble pour la modernisation des installations du personnel dans les dépôts avec classement de ces derniers par ordre d'urgence.

C'est dans le but de déférer à cette invitation que la Société Nationale a dressé le présent projet qui intéresse les divers dépôts énumérés à la liste ci-après, dans l'ordre d'urgence par Région.

Région de l'EST

- | | |
|-----------------|--------------------|
| 1 - Troyes | 7 - Audun-le-Roman |
| 2 - La Villette | 8 - Longuyon |
| 3 - Noisy | 9 - Conflans |
| 4 - Chalons | 10 - Chaumont |
| 5 - Mohon | 11 - Vaires |
| 6 - Blainville | 12 - Chalindrey |

Région du SUD- EST

- | | |
|---------------|--------------------------|
| 1 - Paris | 6 - Paray-le-Monial |
| 2 - Besançon | 7 - Marseille St Charles |
| 3 - Annemasse | 8 - Marseille Blancarde |
| 4 - Veynes | 9 - Langeac |
| 5 - Badan | |

Région du SUD-OUEST

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| - Aurillac | 4 - St Pierre-des-Corps |
| 2 - St Sulpice Laurière | 5 - Bordeaux St Jean |
| 3 - St Nazaire | 6 - Béziers |

Région de l'OUEST

- | | |
|---------------|-------------|
| 1 - Gisors | 4 - Mézidon |
| 2 - Evreux | 5 - Vire |
| 3 - Granville | 6 - Auray |

Région du NORD

- | |
|------------------|
| 1 - Valenciennes |
| 2 - Lens. |

Les nouveaux vestiaires-lavabos seront groupés dans des locaux séparés pour le personnel de route, et pour le personnel sédentaire.

....

Les plans joints au présent dossier indiquent des bâtiments existants à aménager, ainsi que l'implantation prévue pour les bâtiments à construire.

La disposition intérieure des locaux sera du type en épis, avec couloir central, les armoires et lavabos étant placés en files doubles perpendiculaires aux fenêtres. Cette disposition facilite la circulation générale et permet de réduire la surface totale nécessaire grâce à la faible largeur qui peut être donnée aux épis.

Toutes les installations seront alimentées en eau chaude; en outre, elles seront munies du chauffage central. Enfin, des appareils à douches sont prévus pour les centres les plus importants.

Par ailleurs, en ce qui concerne le projet de Troyes, il a été jugé opportun d'ajouter au projet la création de 23 chambres à 2 lits, d'un dortoir de 4 lits, d'une lingerie, d'un réfectoire, et d'un W.C. pour le personnel roulant en coupure, ces locaux seront compris dans le bâtiment à construire pour les vestiaires-lavabos.

Nous avons l'honneur de demander l'approbation de ce projet qui annule et remplace ceux antérieurement soumis à l'approbation ministérielle, concernant les dépôts de LENS, VALENCIENNES, CHALONS, LONGUYON, AUDUN-le-ROMAN et BORDAUX St JEAN.

Les dépenses pourront être engagées en 1938 dans le cadre des prévisions du programme de travaux de cette année et le complément sera compris dans nos prévisions des programmes de travaux ultérieurs.

SERVICE DE LA VOIE
ET DES TRAVAUX

N° du Classement :

Bureau du Classement

Ligne d

Méthodologie d'installations

des postes

Collaboration de l'exploitant

Participation des

utilisateurs

CHAMPS DE FER DE L'EST
VOIE
24 FEV 41 004.975

19 Janvier

41

Ensemble du réseau

Amélioration des installations
mises à la disposition du personnel

D 3 310/16

Veg 000.828-2
12

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation,
en deux exemplaires, un projet relatif à l'amélioration
des installations mises à la disposition du personnel
sur l'ensemble du Réseau de la S.N.C.F.

Ce projet figure au programme spécial d'équipement
sous la rubrique "Vestiaires-lavabos et corps de
garde pour les agents des trains". Il est inscrit au
projet de budget d'établissement pour l'exercice 1941
que je vous ai adressé le 16 décembre 1940.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir
donner votre approbation au présent projet et de nous
en retourner un exemplaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance
de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications.-

1/88970

ET. Ferrand

Adressé au Ministre par lettre V.eg. 000-828-2
du 19 Janvier 1941

12

- A -

CG.
V/481

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

ET

*exemplaire
remis officiellement*

ENSEMBLE du RESEAU

Titre du projet :

Amélioration des installations mises à l'usage
du personnel

NOTICE EXPLICATIVE

Dressé par le Chef
de la Division Centrale
des Etudes.

Ledru

Dès la constitution de la S.N.C.F. il était apparu nécessaire de remédier à l'état encore précaire de nombreuses installations mises à la disposition du personnel en particulier, beaucoup de vestiaires-lavabos et de corps de garde laissaient à désirer, soit comme dimensions soit comme dispositions; les conditions indispensables d'hygiène n'étaient pas toujours réunies.

Aussi, avait-elle présenté dès le 22 Août 1938 un 1er projet de vestiaires-lavabos douches, à l'usage du personnel des Services du Matériel et de la Traction. Ce projet concernait principalement la région de l'Est, la plus mal dotée à ce point de vue. Il n'envisageait au contraire que des aménagements très réduits sur les régions de l'Ouest et du Nord beaucoup mieux équipées. Le montant total de la dépense prévue s'élevait à 23 281 000 fr.

Le projet ne fut pas approuvé et une décision ministérielle du 29 Avril 1939 prescrivit à la S.N.C.F. de se limiter à un programme réduit aux installations les plus indispensables. Le projet correspondant était sur le point d'être présenté au moment de la déclaration de la guerre : il fut différé en raison de nécessités plus immédiates.

L'arrêté ministériel du 23 décembre 1939 ayant relevé de 200 000 fr. à 400 000 fr. la limite des projets à imputer au compte d'Exploitation (art.24), un certain nombre d'améliorations purent être réalisées à ce titre pendant les hostilités et depuis l'armistice. Mais cette mesure ne pouvant permettre que des réalisations insuffisantes à la fois parce que les possibilités du budget de l'exploitation sont strictement limitées et parce que beaucoup des installations à prévoir demandent un crédit supérieur à 400 000 fr.

Dans ces conditions, nous avons demandé qu'une dotation de 50 millions soit inscrite au programme spécial d'équipement pour l'aménagement de vestiaires-lavabos et de corps de garde pour les agents des trains. Cette demande ayant été reconnue justifiée a reçu satisfaction.

Le présent projet a été dressé dans la limite de la dotation normale. Il comporte des installations non seulement pour les agents des services du matériel et de la Traction, mais aussi pour les agents de l'Exploitation; en outre une

petite part de la dotation est réservée à l'aménagement de vestiaires-réfectoires pour les agents de la Voie dans des grandes gares où des brigades importantes sont appelées à travailler en permanence.

Ainsi que dans le projet présenté en 1938 le plus gros effort sera porté sur la région de l'Est dont les installations sont particulièrement insuffisantes.

La répartition des travaux entre les principaux centres se présente comme suit :

Aménagements intéressant le personnel de l'Exploitation

Région de l'Est

Is-sur-Tille
Reims-Betheny
Blainville
Saint-Dizier
Nancy

Aménagements intéressant le personnel de la Traction et du Matériel roulant

Troyes-Preize
Epinal
Lumes
Mohon
Blainville
Audun-le-Roman
Neufchateau
Longuyon
Reims
Toul

Région du Nord

Amiens (1)

Hellemmes

Région de l'Ouest

Angers -Saint-Laud
Paris-Saint-Lazare

Saintes
Ateliers de la Folie
Petit entretien de Clichy

Région du Sud-Ouest

Tours
Périgueux
Les Aubrais
Brive
Saint-Pierre-des-Corps

Saint-Pierre-des -Corps
Narbonne
Béziers
Bordeaux-Saint-Jean
Capdenac

Aménagements intéressant
le personnel de l'Exploitation

Aménagements intéressant
le personnel de la Traction
et du matériel Rouleur

Région du Sud-Est

Paris-Lyon

Lyon-Perrache

Miramas

Saint-Etienne

Nîmes

Avignon

Montargis

Besançon-Viette

Paray-le-Monial

Alès

Lyon-Meuche

Veynes

Le projet présenté ne comporte pas d'indications de détail pour chaque installation prévue.

Dans l'exécution on s'attachera à se rapprocher dans toute la mesure du possible des dispositions-types mises au point par les Services Centraux de la S.N.C.F. en fonction de l'expérience tirée de la comparaison des réalisations des différentes régions. Nous persistons à estimer qu'il importe de s'attacher à rechercher non pas le prix de construction le plus réduit, mais la meilleure utilisation des sommes dépensées compte tenu des frais d'entretien, de la commodité et de la solidité des installations à réaliser.

Les constructions sommaires qu'il serait tentant de réaliser en raison de leur faible prix nous paraissent devoir être écartées non seulement à cause de leur aspect généralement médiocre, mais également de la difficulté de les entretenir en bon état sans frais exagérés, l'expérience montrant également que leur prompte vétusté rebute les agents à l'usage desquels elles sont destinées et les décourage de les entretenir eux-mêmes convenablement.

Les dépenses à engager pour la réalisation du programme exposé ci-dessus s'élèveront à 49 millions suivant le détail estimatif ci-annexé (pièce B).

Le présent projet procurera quelques économies en permettant la suppression de quelques bâtiments incommodes et vétustes d'entretien très coûteux : mais il a pour principal but d'améliorer les conditions de vie et de travail des agents et de mettre les installations qui leur sont destinées en rapport avec les nécessités et les sujétions de leur métier.

Les travaux seront commencés dès l'envoi du présent projet, sous le couvert de la décision du 24 Octobre 1940

prenant en considération les programmes de travaux présentés le 5 Octobre 1940 par la S.N.C.F. et autorisant leur exécution d'urgence. Ils seront achevés en 1943.

Service Central des
Installations Fixes

9 Juillet 1942

Veg 22 461-1

10

Monsieur FAVIERE
Inspecteur Général des Transports
Chef du Service Technique à la
Direction des Transports
Secrétariat d'Etat aux Communications.

Par dépêche AG 1 q du 31 Juillet 1941, M. le Secrétaire d'Etat aux Communications nous a fait savoir que le projet d'amélioration des installations pour le personnel que nous lui avions présenté le 19 Janvier 1941 était trop sommaire pour qu'il pût y donner son approbation et il nous avait invités à vous adresser directement les projets partiels en vue de permettre une décision définitive.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans ma lettre du 11 Décembre 1941, il n'est pas établi de projet à proprement parler des dispositions de détail. J'ai donc fait dresser un projet plus complet que vous trouverez bien ci-annexé en deux exemplaires.

La mise au point des détails estimatifs, tenant compte des résultats d'adjudication récents, a fait ressortir d'importantes majorations par rapport aux prix prévus au détail estimatif du projet du 19 Janvier 1941.

Afin que le crédit ouvert au titre du programme spécial d'équipement (50 millions) ne soit pas exagérément dépassé, nous avons été amenés à dissocier du projet un certain nombre des constructions qui y avaient été initialement comprises. Malgré cette réduction, la dépense totale se monte, aux prix actuels à 68,5, elle nécessitera une révision générale des crédits du programme spécial d'équipement à laquelle il sera, comme chaque année, procédé à l'occasion de la mise au point du projet de budget de l'exercice 1943.

Signé : Porchez

E T / 1 2 3 4 5 6 Arr
avec exemplaires du nouveau projet (pièces A - C¹ et C²)

1^{er} Arr - Il avait été convenu (ma lettre N° 11.749/ET du 15 Septembre 1941) que l'on réalisera, pour le personnel, certaines installations à Vaires en remplacement de constructions prévues à Is-sur-Tille, au projet présenté le 19 Janvier 1941.

Le nouveau projet ne mentionne ni Vaires, ni Is-sur-Tille et mes instructions précédentes sont à annuler.

2^e Arr - Le nouveau projet ne comporte plus le bâtiment de St-Dizier (Clos St-Jean) qui devra être compris dans un programme ultérieur.

3^e Arr - Le nouveau projet ne comporte plus les bâtiments prévus pour l'Exploitation à Blainville, qui devront s'il y a lieu, être compris dans un programme ultérieur.

B

C

2 ^e Arr :	2
3 - :	4
4 - :	2
5 - :	2
6 - :	4

CHEMINS de FER de L'EST
DE LA REGION DE VOIE 5858 ET

INSTALLATION N° 42 BIL 7822

- Copie à Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments de la Région de l'Est, avec 2 exemplaires de chacune des pièces A.C.02., intéressant la Région.

- Copie à Dir. E



15 JUIL 1942

Pr. le DIRECTEUR
L'Ingénieur en Chef,
Chef de la Division Centrale des Études

9 Juillet 1942

Vag 22 461-1
10

M. Bocquet
FC

Monsieur FAVIERE
Inspecteur Général des Transports,
Chef du Service Technique à la
Direction des Transports
Secrétariat d'Etat aux Communications.

Par dépêche AG 1 q du 31 Juillet 1941, M. le Secrétaire d'Etat aux Communications nous a fait savoir que le projet d'amélioration des installations pour le personnel que nous lui avions présenté le 19 Janvier 1941 était trop sommaire pour qu'il pût y donner son approbation et il nous avait invités à vous adresser directement les projets partiels, en vue de permettre une décision définitive.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans ma lettre du 11 Décembre 1941, il n'est pas établi de projet à proprement parler des dispositions de détail. J'ai donc fait dresser un projet plus complet que vous voudrez bien trouver ci-annexé en deux exemplaires.

La mise au point des détails estimatifs, tenant compte des résultats d'adjudication récents, a fait ressortir d'importantes majorations par rapport aux prix prévus au détail estimatif du projet du 19 Janvier 1941.

Afin que le crédit ouvert au titre du programme spécial d'équipement (50 millions) ne soit pas exagérément dépassé, nous avons été amenés à dissocier du projet un certain nombre des constructions qui y avaient été initialement comprises. Malgré cette réduction, la dépense totale se monte, aux prix actuels, à 685 M ; elle nécessitera une révision générale des crédits du programme spécial d'équipement à laquelle il sera, comme chaque année, procédé à l'occasion de la mise au point du projet de budget de l'exercice 1945.

685
Sur le DE mm

Signé : PORCHEZ.

21 JUIL. 1942

Mobilisation des
installations
mises à la disposition
du personnel

Lettre N°g. 22.461-1
10

du 9.7.42 de V.C. du T.F.
à M. Farine

ET/-

Copie à (1.2.3.4.1.6). Arrondissement, avec (X).

remplis du nouveau projet (pièce A-C¹ et C²)

(Ajouter pour
F. 21. et V. 10M¹)

N^o. Arrondissement - Il avait été convenu (via Lettre N°11749/ET
du 15 septembre 1941) que l'on réaliseraît, pour le personnel,
certaines installations à Vaires, en remplacement de constructions
pièces à St. sur Ville, au projet présenté le 19 Janvier 1941.

Le nouveau projet ne mentionne ni Vaires ni St. sur Ville
et une instruction a été donnée tout à annuler.

V^o. Arrondissement - Le nouveau projet ne comporte plus le
bâtiment de St. Omer (Vol. H. 10m) qui devra être comblé
dans un programme ultérieur.

V^o. Arrondissement - Le nouveau projet ne comporte plus les
bâtiments pièces pour l'exploitation à Alençon, qui devront,
s'il y a lieu, être comblés dans un programme ultérieur.

- Copie à B -

- Copie à C -

21 JUIL 1942

Signé: RIDET

21.7.42

RK

(1)	1 ^o arrondt.	x = 2
	2 ^o	x = 4.
	3 ^o	x = 2
	4 ^o	x = 2
	5 ^o	x = 4
	6 ^o	x = 4

CENTRALES
ET
BONS FIXES

15 JUIL 1942

à Monsieur le Directeur de l'Exploitation de la Région de l'Est
2 exemplaires de chacune des pièces A.C1.C2.01.

V.B. E



5796

Pr. le DIRECTEUR

L'Ingénieur en Chef

L'Ingénieur en Chef
de la Division Centrale des Etudes

S. N. C. Chef de la Division Centrale des Etudes

REGION DE L'EST

Division Adm.

17 JUIL 1942

9 Juillet 1942

M. Ridel

22 461-1
..10

Monsieur FAVIERE
Inspecteur Général des Transports,
Chef du Service Technique à la
Direction des Transports
Secrétariat d'Etat aux Communications.

Par dépêche AG 1 q du 31 Juillet 1941, M. le Secrétaire d'Etat aux Communications nous a fait savoir que le projet d'amélioration des installations pour le personnel que nous lui avions présenté le 19 Janvier 1941 était trop sommaire pour qu'il pût y donner son approbation et il nous avait invités à vous adresser directement les projets partiels en vue de permettre une décision définitive.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans ma lettre du 11 Décembre 1941, il n'est pas établi de projet à proprement parler des dispositions de détail. J'ai donc fait dresser un projet plus complet que vous trouverez bien ci-dessous en deux exemplaires.

La mise au point des détails estimatifs, tenant compte des résultats d'adjudication récents, a fait ressortir d'importantes majorations par rapport aux prix prévus au détail estimatif du projet du 19 Janvier 1941.

Afin que le crédit ouvert au titre du programme spécial d'équipement (50 millions) ne soit pas exagérément dépassé, nous avons été amenés à dissocier du projet un certain nombre des constructions qui y avaient été initialement comprises. Malgré cette réduction, la dépense totale se monte, aux prix actuels, à 685 M ; elle nécessitera une révision générale des crédits du programme spécial d'équipement à laquelle il sera, comme chaque année, procédé à l'occasion de la mise au point du projet de budget de l'exercice 1943.

Signé : PORCHEZ.

M. PORCHEZ
68.5 sur 68.6

E7/ Communiqué à C pour prendre note
avec, pour bonnes, un exemplaire de la Notice explicative.
et du 8-5 (C¹ et réimpression C²). 17.7.42.
Nous demandons d'autres copie au I.F. pour les
Arrondissements suivants : -

CHEMINS DE FER DE L'EST
VO
24 FEB 41 804.976

adressé au Ministre par
lettre Véo 804.878-2

- A -

du 19-1-41

CG.
V/431

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Amélioration des installations mises à l'usage
du personnel

ENSEMBLE du RESEAU

Titre du projet :

Amélioration des installations mises à l'usage
du personnel

Lors de la réunion du Comité d'Amélioration des installations mises à l'usage du personnel

qui s'est tenue le 25 Janvier 1941, il a été décidé d'élaborer une

NOTICE EXPLICATIVE de ce projet.

NOTICE EXPLICATIVE

Dressé par le Chef
de la Division Centrale
des Etudes.

Levrau

Le présent document a été élaboré dans le but de décrire les principales améliorations qui doivent être effectuées sur les installations mises à l'usage du personnel.

- 1 -

SÉCURISATION DES TRAINS ET AMÉNAGEMENT DES INSTALLATIONS

Dès la constitution de la S.N.C.F. il était apparu nécessaire de remédier à l'état encore précaire de nombreuses installations mises à la disposition du personnel en particulier, beaucoup de vestiaires-lavabos et de corps de garde laissaient à désirer, soit comme dimensions soit comme dispositions; les conditions indispensables d'hygiène n'étaient pas toujours réunies.

Aussi, avait-elle présenté dès le 22 Août 1938 un 1er projet de vestiaires-lavabos douches, à l'usage du personnel des Services du Matériel et de la Traction. Ce projet concernait principalement la région de l'Est, la plus mal dotée à ce point de vue. Il n'envisageait au contraire que des aménagements très réduits sur les régions de l'Ouest et du Nord beaucoup mieux équipées. Le montant total de la dépense prévue s'élevait à 23 281 000 fr.

Le projet ne fut pas approuvé et une décision ministérielle du 29 Avril 1939 prescrivit à la S.N.C.F. de se limiter à un programme réduit aux installations les plus indispensables. Le projet correspondant était sur le point d'être présenté au moment de la déclaration de la guerre : il fut différé en raison de nécessités plus immédiates.

L'arrêté ministériel du 23 décembre 1939 ayant relevé de 200 000 fr. à 400 000 fr. la limite des projets à imputer au compte d'Exploitation (art. 24), un certain nombre d'améliorations purent être réalisées à ce titre pendant les hostilités et depuis l'armistice. Mais cette mesure ne pouvant permettre que des réalisations insuffisantes à la fois parce que les possibilités du budget de l'exploitation sont strictement limitées et parce que beaucoup des installations à prévoir demandent un crédit supérieur à 400 000 fr.

Dans ces conditions, nous avons demandé qu'une dotation de 50 millions soit inscrite au programme spécial d'équipement pour l'aménagement de vestiaires-lavabos et de corps de garde pour les agents des trains. Cette demande ayant été reconnue justifiée a reçu satisfaction.

Le présent projet a été dressé dans la limite de la dotation normale. Il comporte des installations non seulement pour les agents des services du Matériel et de la Traction, mais aussi pour les agents de l'Exploitation; en outre une

petite part de la dotation est réservée à l'aménagement de vestiaires-réfectoires pour les agents de la Voie dans des grandes gares où des brigades importantes sont appelées à travailler en permanence.

Ainsi que dans le projet présenté en 1938 le plus gros effort sera porté sur la région de l'Est dont les installations sont particulièrement insuffisantes.

La répartition des travaux entre les principaux centres se présente comme suit :

Aménagements intéressant
le personnel de l'Exploitation

Aménagements intéressant le
personnel de la Traction et du
Materiel roulant

Région de l'Est

Is-sur-Tille 5
Reims-Betheny 4
Blainville 3
Saint-Dizier 4
Nancy 3

Troyes-Preize 2
Epinal 3
Lumes 1
Mohon 1
Blainville 6
Audun-le-Roman 1
Neufchâteau 1
Longuyon 6
Reims 1
Toul 4

Région du Nord

Amiens (1)

Helleennes

Région de l'Ouest

Angers -Saint-Laud
Paris-Saint-Lazare

Saintes
Ateliers de la Folie
Petit entretien de Clichy

Région du Sud-Ouest

Tours
Périgueux
Les Aubrais
Brive
Saint-Pierre-des-Corps

Saint-Pierre-des-Corps
Narbonne
Béziers
Bordeaux-Saint-Jean
Capdenac

Aménagements intéressant
le personnel de l'Exploitation

Région du Sud-Est

Paris-Lyon
Lyon-Perrache

Aménagements intéressant
le personnel de la Traction
et du Matériel Roulant

Miramas
Saint-Étienne
Nîmes
Avignon
Montargis
Besançon-Viotte
Paray-le-Monial
Alès
Lyon-Mouche
Veynes

Le projet présenté ne comporte pas d'indications de détail pour chaque installation prévue.

Dans l'exécution on s'attachera à se rapprocher dans toute la mesure du possible des dispositions-types mises au point par les Services Centraux de la S.N.C.F. en fonction de l'expérience tirée de la comparaison des réalisations des différentes régions. Nous persistons à estimer qu'il importe de s'attacher à rechercher non pas le prix de construction le plus réduit, mais la meilleure utilisation des sommes dépensées compte tenu des frais d'entretien, de la commodité et de la solidité des installations à réaliser.

Les constructions sommaires qu'il serait tentant de réaliser en raison de leur faible prix nous paraissent devoir être écartées non seulement à cause de leur aspect généralement médiocre, mais également de la difficulté de les entretenir en bon état sans frais exagérés, l'expérience montrant également que leur prompte vétusté rebute les agents à l'usage desquels elles sont destinées et les décourage de les entretenir eux-mêmes convenablement.

Les dépenses à engager pour la réalisation du programme exposé ci-dessus s'élèveront à 49 millions suivant le détail estimatif ci-annexé (pièce B).

Le présent projet procurera quelques économies en permettant la suppression de quelques bâtiments incommodes et vétustes d'entretien très onéreux : mais il a pour principal but d'améliorer les conditions de vie et de travail des agents et de mettre les installations qui leur sont destinées en rapport avec les nécessités et les sujétions de leur métier.

Les travaux seront commencés dès l'envoi du présent projet, sous le couvert de la décision du 24 Octobre 1940

.....

24 FEB 41 004.976

present 19-1-41

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

- B -

NBh
V-482

SOCIETE NATIONALE CHEMINS DE FER FRANCAIS

Etat

Béloge

ENSEMBLE du RESEAU

M B.CI

Amélioration des installations mises à l'usage

M B.P

Titre du projet :

M L.R

Amélioration des installations mises à l'usage
du personnel.

M B.G

du personnel.

M A.I.

Amélioration des installations mises à l'usage

M A.

du personnel.

M G.

DETAIL ESTIMATIF

Dressé par

/ Le Chef de la Division Centrale
des Etudes

(Signature)

prenant en considération les programmes de travaux présentés le 5 Octobre 1940 par la S.N.C.F. et autorisant leur exécution d'urgence. Ils seront achevés en 1943.

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION DE L'EST</u>				
I- Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation.				
<u>Gare d'IS-sur-TILLE</u>				
Construction de 2 bâtiments à usage de vestiaires-lavabos, corps-de-œuvre de garde et services divers	550m ²	800 fr	440 000	
Aménagements intérieurs des bâtiments y compris chauffage et éclairage...	Evaluation		200 000	
Somme à valoir			60 000	
TOTAL				700 000
<u>Gare de REIMS - BETHENY</u>				
Construction d'un bâtiment en partie à étage, à usage de vestiaires-lavabos et services divers.	325 m ²	800 fr	260 000	
Partie à simple rez-de-chaussée...	215 m ²	1 500 fr	322 500	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris chauffage et éclairage...	Evaluation		300 000	
Somme à valoir			87 500	
TOTAL.....				970 000
à reporter ...				

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				1 670 000
<u>Gare de BLAINVILLE</u>				
Construction de bâtiments et allongement d'un bâtiment existant, à usage de vestiaires-lavabos, corps-de-garde et services divers	590 m ²	800.-	472 000.	
Aménagements intérieurs des bâtiments y compris chauffage et éclairage	Evaluation		250 000	
Somme à valoir			78 000	
Total				800 000
<u>Gare de SAINT-DIZIER</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos, corps-de-garde et services divers	495m ²	800.-	396 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris chauffage et éclairage..	Evaluation		190 000	
Somme à valoir			64 000	
Total...,				650 000
à reporter				3 120 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				9 180 000
<u>Dépôt de BLAINVILLE</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	720 m ²	800.-	576 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage et chauffage..		Evaluation	330 000	
Somme à valoir			94 000	
Total ..				1 000 000
<u>Dépôt d'AUDUN-le-ROMAN</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos	330 m ²	1 600.-	528 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	260 000	
Somme à valoir			82 000	
Total ..				870 000
<u>Dépôt de NEUFCHATEAU</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs	170 m ²	2 200.-	374 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	130 000	
à reporter			504 000	11 050 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Reports			504 000	11 050 000
Transformation du foyer actuel des mécaniciens et chauffeurs en vestiaires-lavabos pour les ouvriers, y compris aménagements intérieurs..	Evaluation		140 000	
Somme à valoir			56 000	
Total				700 000
 <u>Dépot de LONGUYON</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs	235 m ²	1 500.-	352 500	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		180 000	
Transformation du foyer actuel des mécaniciens en vestiaires-lavabos pour les ouvriers	Evaluation		200 000	
Somme à valoir			67 500	
Total				800 000
 <u>Dépot de REIMS</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs...	230 m ²	2 500	575 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		230 000	
à reporter			805 000	12 550 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Reports			805 000	12 550 000
Somme à valoir			75 000	
Total				880 000
 <u>Dépôt de TOUL</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour mécaniciens et chauffeurs	130 m ²	1 500.-	195 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	135 000	
Somme à valoir			40 000	
Total				370 000
<u>TOTAL pour la REGION DE L'EST</u>				13 800 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiel	Totaux
<u>REGION du NORD</u>				
I - <u>Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation.</u>				
<u>Gare d'AMIENS</u>				
Amélioration du corps-de-garde actuel		Evaluation	720 000	
Somme à valoir			80 000	
	Total...			<u>800 000</u>
II - <u>Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction.</u>				
<u>Ateliers d'HELLEMES</u>				
Création d'un réfectoire pour 300 agents	450 m ²	900.-	405 000	
Agrandissement du restaurant coopératif, pour 600 agents	900 m ²	900.-	810 000	
Aménagements intérieurs du réfectoire et du restaurant		Evaluation	450 000	
à reporter ...			1665 000	<u>800 000</u>

CITRON

DÉTAIL DES OUVRAGES

MONTANTS

PRIX
de
L'UNITÉ

Partiels

Totau

Reports

1 665 000 800

Aménagement de vestiaires-lavabos
dans des bâtiments existants850 m² 350.- 297 500Construction d'un bâtiment à usage
de vestiaires-lavabos1000 m² 800.- 800 000Aménagements intérieurs du bâtiment
y compris éclairage électrique et
chauffage

Evaluation 300 000

Somme à valoir

437 500

000.000 000.000

Total ... 3 500 0

000.000

000.00

TOTAL pour la REGION du NORD...

4 300 0

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION de l'OUEST</u>				
I - <u>Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation</u>				
—				
<u>Gare d'ANGERS-SAINT-LAUD</u>				
Aménagement d'un corps-de-garde dans un bâtiment existant.....		Evaluation	300 000	
Installations intérieures y compris éclairage électrique et chauffage ..		- d° -	155 000	
Somme à valoir			45 000	
Total				500 000
<u>Gare de PARIS-SAINT-LAZARE</u>				
Amélioration du corps-de-garde actuel		Evaluation	540 000	
Somme à valoir			60 000	
Total				600 000
II - <u>Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction</u>				
—				
<u>Dépôt et Ateliers de SAINTES</u>				
<u>Ateliers de Saintes</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	500 m ²	800	400 000	
à reporter			400 000	1 100 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION de l'OUEST</u>				
I - <u>Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation</u>				
—				
<u>Gare d'ANGERS-SAINT-LAUD</u>				
Aménagement d'un corps-de-garde dans un bâtiment existant.....		Evaluation	300 000	
Installations intérieures y compris éclairage électrique et chauffage ..		- d° -	155 000	
Somme à valoir			45 000	
Total				500 000
<u>Gare de PARIS-SAINT-LAZARE</u>				
Amélioration du corps-de-garde actuel		Evaluation	540 000	
Somme à valoir			60 000	
Total				600 000
<u>II - Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction</u>				
—				
<u>Dépôt et Ateliers de SAINTES</u>				
<u>Ateliers de Saintes</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	500 m ²	800	400 000	
à reporter			400 000	1 100 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiel	Totaux
<u>ENSEMBLE du RESEAU</u>				
<u>Améliorations destinées au personnel du Service de la Voie</u>				
Construction de locaux à usage de vestiaires et réfectoires pour les brigades des grandes gares (supérieures à 20 agents)	90	40 000	3 600 000	
Somme à valoir			400 000	
Total			4 000 000	
			=====	

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Reports			613 500	11 100 000
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	380 000	
Garage à bicyclettes	2	12 500	25 000	
Somme à valoir			81 500	
Total				1 100 000
 <u>Dépôt de LYON-MOUCHÉ</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs...	315m ²	1 800	567 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	350 000	
Somme à valoir			83 000	
Total				1 000 000
 <u>Dépôt de VEYNES</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée à usage de foyer.	235m ²	1 600	376 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	250 000	
Transformation de l'ancien foyer en vestiaires-lavabos pour les agents sédentaires	200m ²	500	100 000	
Somme à valoir			74 000	
Total				800 000
<u>TOTAL pour la REGION du SUD-EST</u>				14 000 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiel	Totaux
Report				8 700 000
<u>Dépôt de BESANCON-VIOTTE</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos et foyer.....	420m ²	2 100	882 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	450 000	
Somme à valoir			168 000	
Total				1 500 000
<u>Dépôt de PARAY-le-MONIAL</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	615m ²	800	492 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	300 000	
Garage à bicyclettes	2	12 500	25 000	
Somme à valoir			83 000	
Total				900 000
<u>Dépôt d'ALES</u>				
Construction d'un bâtiment en partie à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos.				
Rez-de-chaussée	535m ²	800	428 000	
Etage	265m ²	700	185 500	
à reporter			613 500	11 100 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				4 400 000
<u>Dépôt de NIMES</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos	600 m ²	1 600	960 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	500 000	
Somme à valoir			140 000	
Total				1 600 000
<u>Dépôt d'AVIGNON</u>				
Construction de bâtiments à usage de vestiaires-lavabos	1 100m ²	800	880 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	475 000	
Somme à valoir			145 000	
Total				1 500 000
<u>Dépôt de MONTARGIS</u>				
Construction de bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	850m ²	800	680 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	350 000	
Somme à valoir			170 000	
Total				1 200 000
à reporter..				8 700 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION du SUD-EST</u>				
I - Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation.				
<u>Gare de PARIS-LYON</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée à usage de corps de garde et vestiaires-lavabos et services divers	275 m ²	2 700	742 500	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	450 000	
Somme à valoir			107 500	
Total				1 300 000
<u>Gare de LYON-FERRACHE</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de corps de garde, Services divers et locations	330 m ²	2 700	891 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	500 000	
Somme à valoir			209 000	
Total				1 600 000
à reporter ..				2 900 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				2 900 000
II - Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction				
—				
Dépôt de MIRAMAS				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos.....	500 m ²	850.-	425 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		210 000	
Somme à valoir			65 000	
Total				700 000
Dépôt de SAINT-ETIENNE				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de corps-de-garde, vestiaires-lavabos et Services divers	325 m ²	1 400.-	455 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		270 000	
Somme à valoir			75 000	
Total				800 000
à reporter				4 400 000
				...

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				7 250 000
de vestiaires-lavabos et douches....	280 m ²	1 000	280 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment et installation des douches, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	250 000	
Somme à valoir			70 000	
Total				600 000
 <u>Dépôt de BEZIERS</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos.....	180 m ²	2 200	396 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	110 000	
Somme à valoir			44 000	
Total				550 000
 <u>Dépôt de BORDEAUX-SAINT-JEAN</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	470 m ²	700	329 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	220 000	
Somme à valoir			51 000	
Total				600 000
à reporter				9 000 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				9 000 000
<u>Gare de CAPDENAC</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	630 m ²	800.-	504 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	230 000	
Somme à valoir			66 000	
Total				800 000
<u>TOTAL POUR la REGION du SUD-OUEST</u>				9 800 000
				=====

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				4 400 000
<u>Gare de SAINT-PIERRE-des-CORPS</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	700m ²	900	630 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	450 000	
Somme à valoir			170 000	
Total				1 250 000
<u>III - Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction</u>				
<u>Dépôt de SAINT-PIERRE-des-CORPS</u>				
Construction d'un bâtiment fondé sur pieux, à usage de vestiaires-lavabos et de bains-douches	700m ²	1 300	910 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment et installation des bains et douches, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	550 000	
Somme à valoir			140 000	
Total				1 600 000
<u>Dépôt de NARBONNE</u>				
Construction d'un bâtiment à usage à reporter				7 250 000

DET	DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
				Partiels	Totaux
	Report				1 900 000
II -	<u>Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation</u>				
	<u>Gare des AUBRAIS</u>				
	Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos	360 m ²	1 600	576 000	
	Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	320 000	
	Aménagement d'un garage à bicyclettes		Evaluation	10 000	
	Somme à valoir			94 000	
	Total				1 000 000
	<u>Gare de BRIVE</u>				
	Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de corps-de-garde, vestiaires-lavabos et Services divers	470 m ²	2 200	1 034 000	
	Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	360 000	
	Somme à valoir			106 000	
	Total				1 500 000
	à reporter...				4 400 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX _i de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION du SUD-OUEST</u>				
I - <u>Installations communes aux</u> <u>3 Services</u>				
<u>Gare de TOURS</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de bains-douches, pour les agents des 3 Services	450 m ²	900.-	405 000	
Aménagements intérieurs, salles de bains et stalles de douches, y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		600 000	
Somme à valoir			95 000	
Total				1 100 000
<u>Gare de PERIGUEUX</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de bains-douches pour les agents des 3 Services	230 m ²	1 600	368 000	
Aménagements intérieurs, salles de bains et stalles de douches, y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		352 000	
Somme à valoir			80 000	
Total				800 000
à reporter....				1 900 000
				...

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Reports			400 000	1 100 000
Aménagements intérieurs y compris éclairage électrique et chauffage....	Evaluation	140 000		
Amélioration du corps-de-garde actuel	Evaluation	380 000		
Somme à valoir		100 000		
Total.....				1 020 000
<u>Ateliers de LA FOLIE</u>				
Aménagement de vestiaires-lavabos dans un bâtiment existant	Evaluation	150 000		
Installations intérieures y compris éclairage électrique et chauffage....	Evaluation	230 000		
Somme à valoir		40 000		
Total.....				420 000
<u>Petit Entretien de CLICHY</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	400 m ²	900.-	360 000	
Aménagements intérieurs y compris éclairage électrique et chauffage.	Evaluation	150 000		
Somme à valoir		50 000		
Total ...				560 000
<u>TOTAL pour la REGION de l'OUEST</u>				3 100 000

Paris, le 4 Mars 1941

SECRETARIAT D'ETAT
AUX COMMUNICATIONS

Service Technique
des Transports

S.N.C.F.
Ensemble du Réseau

n° 4423/404

Travaux des divers
programmes

Exécution d'urgence

L'INSPECTEUR GENERAL DES TRANSPORTS
Chef du Service Technique de la
Direction des Transports

à Monsieur le DIRECTEUR du Service
Central des Installations Fixes
de la S.N.C.F.

Par votre lettre Veg 000 911-1/43 datée du
19 Février 1941, vous m'avez demandé de vous con-
firmer l'autorisation d'exécuter d'urgence les tra-
vaux d'un certain nombre de projets désignés dans
une liste annexée à ladite lettre et dont vous
entreprenez les travaux, en vertu de l'autorisation
d'exécution qui aurait été accordée globalement par
les dépêches ministrielles des 24 Octobre et 30
Novembre 1940.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il
est inutile de délivrer une autorisation d'exécu-
tion d'urgence pour les projets ci-après qui ont
fait, ou vont faire à bref délai l'objet d'une déci-
sion ministérielle approbative, savoir :

1°- Programme d'équipement.

Valenciennes

Extension des installations.
D.M. du 26 Février 1941.

Hénin-Liétard

Remaniement des garages.
D. . du 26 Février 1941.

Tergnier

Amélioration du triage.

Achères

Extension du triage et aménagement
d'un transbordement.

Etablissement d'une 3ème voie
entre Sartrouville et Maisons-
Laffitte.

Etablissement d'un terminus à
Poissy.

.....

La Hutte-Coulombiers
Le Mans

Substitution du block manuel au cantonnement téléphonique.
D.M. du 26 Février 1941.

Bordeaux-Montauban

Electrification.
D.M. du 4 Janvier 1941

Tours-Bordeaux

Block automatique lumineux
D.M. du 14 Février 1941.

Villeneuve-Saint-Georges

Retournement des ateliers de wagons.
D.M. du 22 Février 1941.

Ensemble du Réseau

Logements pour le personnel.

2°- Programme quinquennal.

Nancy-Vesoul

Circuit téléphonique.
D.M. du 26 Février 1941.

Paris-Saint-Denis

Block automatique lumineux.
D.M. du 26 Février 1941.

Nevers-Montchanin

Régulation et doublement du circuit omnibus.
D.M. du 7 Février 1941.

Nîmes-Béziers

Haute fréquence-commandement.
D.M. du 7 Février 1941.

3°- Programme normal des travaux complémentaires.

Région Sud-Est

Installation de disques aux postes de sortie des sections longues - 3ème tranche.
D.M. du 21 Février 1941.

Région de l'Est

Doublement de circuits téléphoniques (nouvelle étape).
D.M. du 22 Février 1941.

Châlons-sur-Marne

Rattachement au poste électrique central de la zone du poste III.

Langres-Chalindrey

Remplacement de conduites de refoulement.

Paris-Montparnasse

Amélioration des accès.

Limoges-Puy-Imbert

Installation de 5 voies au faisceau de Ventenat.

Marseille-Canet Chantier de réparations de wagons.

Conflans Amélioration du chantier de lavage.
D.M. du 26 Février 1941.

Ceci entendu, je n'ai pas d'objection à ce que la S.N.C.F. exécute immédiatement, à ses risques et périls, et sous réserve de la décision ministérielle à intervenir, les travaux des projets ci-après :

1°- Programme spécial d'équipement

Châlons-sur-Marne Création d'évitements doubles.
Vitry-le-François

Reims Suppression du tronc commun
Charleville-Laon.

Abbeville Remplacement du pont tournant
sur la Somme.

Lille Suppression de trois P.N. et création d'une gare Lille-Sud.

Etampes-Retreville Doublement de la voie impaire.

Langon-Montauban Block automatique lumineux.

Bordeaux Suppression des P.N. de l'Avenue Thiers.

Lyon Quadruplement Guillotière-Saint-Clair.

Courbessac Extension du triage

Marseille-Blancarde Extension du dépôt.

Dijon Suppression de quatre F.N. Dijon-Is-sur-Tille.

Ensemble du Réseau Vestiaires-lavabos et corps de garde pour les Agents des trains.

2°- Programme quinquennal

<u>Paris-Nancy</u>	Circuit téléphonique de commandement.
<u>Saint-Denis-Creil</u>	Block automatique lumineux.
<u>Orléans-Vierzon et Orléans-Tours</u>	Circuits de permanence traction
<u>Bordeaux et Béziers</u>	Poste de commandement.
<u>Marseille-Saint-Charles</u>	Remaniement de la gare.
<u>Saincaize</u>	Amélioration du triage
<u>Marseille-Frado</u>	Amélioration des installations
<u>Dijon-Besançon</u>	Fil direct.
<u>Lyon-Perrache et Dijon</u>	Téléphone automatique.

3°- Programme normal de travaux complémentaires

<u>Région de l'Est</u>	Lignes diverses: Remplacement des relais unifiés dans les parcours équipés en block automatique. (achèvement).
<u>Paris-Ivry</u>	Assainissements.
<u>Bordeaux</u>	Substitution d'un poste électrique au poste 0.
<u>Perigueux-Chamiers</u>	Alimentation de secours des ateliers.
<u>Marseille-Arenç</u>	Ateliers de la voie (installations complémentaires).
<u>Sète</u>	Améliorations diverses.
<u>Lignes diverses (Sud-Est)</u>	Améliorations téléphoniques.

<u>Rognac</u>	Aménagement du faisceau impair.
<u>Pont-d'Avignon-</u>	Suppression de l'arrêt général.
<u>Le Pouzin et</u>	
<u>Remoulin</u>	

J'attire votre attention sur le projet de mise en câble des artères téléphoniques du Chemin de fer entre Paris et Lyon : les travaux de ce projet ne pourront être entrepris qu'après nouvelle étude des dispositions à prendre en liaison avec l'Administration des F.T.T., conformément aux prescriptions de la décision ministérielle du 18 Février 1941.

l'Inspecteur Général des Transports
Chef du Service Technique

Signé : FAVIERE

1/8/69

ET Grand

Adressé au Ministre, par Lettre V. n° 000.828.2
du 19 Janvier 1961

12

RECAPITULATIF

- B -

NBh
V-482

SOCIETE NATIONALE CHEMINS DE FER FRANCAIS

DIVISION Centrale

Justificatif

Méthode

ENSEMBLE du RESEAU

M 8,81

Bénéfice en Taux

M 5,4

Risque du

Titre du projet :

M 1,8

Revenus

Amélioration des installations mises à l'usage
du personnel.

M , M

Risque du

M , 8

Amélioration du personnel

DETAIL ESTIMATIF

Dressé par

/ Le Chef de la Division Centrale
des Etudes

O. Reuval

RECAPITULATION

Amélioration des installations mises à l'usage du personnel

Régions	Montant
Région de l'Est	13,8 M
- du Nord	4,3 M
- de l'Ouest	3,1 M
- du Sud-Ouest	9,8 M
- du Sud-Est	14 M
Ensemble du Réseau	4 M
	49 M
	=====

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION DE l'EST</u>				
I- Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation.				
<u>Gare d'IS-sur-TILLE</u>				
Construction de 2 bâtiments à usage de vestiaires-lavabos, corps-de-garde et services divers	550m ²	800 fr	440 000	
Aménagements intérieurs des bâtiments y compris chauffage et éclairage...	Evaluation		200 000	
Somme à valoir			60 000	
TOTAL				700 000
<u>Gare de REIMS - BETHENY</u>				
Construction d'un bâtiment en partie à étage, à usage de vestiaires-lavabos et services divers.				
Partie à simple rez-de-chaussée...	325 m ²	800 fr	260 000	
Partie à étage	215 m ²	1 500 fr	322 500	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris chauffage et éclairage...	Evaluation		300 000	
Somme à valoir			87 500	
TOTAL.....				970 000
à reporter ...				1 670 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				1 670 000
<u>Gare de BLAINVILLE</u> (à achever en 1942)				
Construction de bâtiments et allongement d'un bâtiment existant, à usage de vestiaires-lavabos, corps-de-garde et services divers	590 m ²	800.-	472 000.	
Aménagements intérieurs des bâtiments y compris chauffage et éclairage	Evaluation		250 000	
Somme à valoir			78 000	
Total				800 000
<u>Gare de SAINT-DIZIER</u> (àachevée en 1942)				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos, corps-de-garde et services divers	495m ²	800.-	396 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris chauffage et éclairage..	Evaluation		190 000	
Somme à valoir			64 000	
Total....				650 000
à reporter				3 120 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				3 120 000
<u>Gare de NANCY</u> (à faire en 1941)				
Construction d'un bâtiment à étage à usage de vestiaires-lavabos et corps-de-garde	290m ²	1500.-	435 000	
Aménagement intérieur du bâtiment y compris chauffage et éclairage...		Evaluation	200 000	
Somme à valoir			65 000	
Total ...				700 000
<u>II - Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction</u>				
<u>Dépôt de TROYES-PREIZE</u> (àachever en 1942)				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée pour lavabos- vestiaires et foyer des mécaniciens et chauffeurs	720m ²	2500.-	1800 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris chauffage et éclairage...		Evaluation	800 000	
Somme à valoir			260 000	
Total				2 860 000
à reporter..				6 680 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				6 680 000
<u>Dépôt d'EPINAL</u> (à faire en 1941)				
Construction d'un bâtiment à 1 étage sur rez-de-chaussée, avec chaufferie en sous-sol, à usage de vestiaires-lavabos	300m ²	1 600	480 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage et chauffage...		Evaluation	250 000	
Somme à valoir			70 000	
TOTAL				800 000
<u>Dépôt de LUMES</u> (à faire en 1941)				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	500m ²	800.-	400 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage et chauffage..		Evaluation	230 000	
Somme à valoir			70 000	
TOTAL				700 000
<u>Dépôt de MOHON</u> (à faire en 1942)				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos.....	375 m ²	1500.-	562 500	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage et chauffage::		Evaluation	330 000	
Somme à valoir			107 500	
à reporter ...				1 000 000
				9 180 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				9 180 000
<u>Dépôt de BLAINVILLE</u> (à achever en 1942)				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	720 m ²	800.-	576 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage et chauffage..		Evaluation	330 000	
Somme à valoir			94 000	
Total ..				1 000 000
<u>Dépôt d'AUDUN-le-ROMAN</u> (à achever en 1942)				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage. de vestiaires-lavabos	330 m ²	1 600.-	528 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	260 000	
Somme à valoir			82 000	
Total				870 000
<u>Dépôt de NEUFCHATEAU</u> (à faire en 1941)				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs	170 m ²	2 200.-	374 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	130 000	
à reporter			504 000	11 050 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Reports			504 000	11 050 000
Transformation du foyer actuel des mécaniciens et chauffeurs en vestiaires-lavabos pour les ouvriers, y compris aménagements intérieurs..	Evaluation	140 000		
Somme à valoir		56 000		
Total				700 000
 <u>Dépôt de LONGUYON (à achever en 1942)</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs	235 m ²	1 500.-	352 500	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation	180 000		
Transformation du foyer actuel des mécaniciens en vestiaires-lavabos pour les ouvriers	Evaluation	200 000		
Somme à valoir		67 500		
Total				800 000
 <u>Dépôt de REIMS (à achever en 1942)</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs...	230 m ²	2 500	575 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation	230 000		
à reporter			805 000	12 550 000

NOM DE L'ENTREPRISE	DÉTAIL DES OUVRAGES DU CONSTRUIT	QUANTITÉS RENTRÉES	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
				Partiels	Totaux
	Reports			805 000	12 550 000
	Somme à valoir			75 000	
	Total				880 000
 <u>Dépôt de TOUL</u> (à faire en 1941)					
	Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour mécaniciens et chauffeurs	130 m ²	1 500.-	195 000	
	Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	135 000	
	Somme à valoir			40 000	
	Total				370 000
	000 08				
	<u>TOTAL pour la REGION DE l'EST</u>				13 800 000
	000 205 -.000	8m 000			
	000 018 -.000	8m 000			
	000 034 -.000	8m 000			
	000 060 -.000	8m 000			

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION du NORD</u>				
I - Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation.				
<u>Gare d'AMIENS</u>				
Amélioration du corps-de-garde actuel		Evaluation	720 000	
Somme à valoir			80 000	
Total...				800 000
<u>II - Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction.</u>				
<u>Ateliers d'HELLEMES</u>				
Création d'un réfectoire pour 300 agents	450 m ²	900.-	405 000	
Agrandissement du restaurant coopératif, pour 600 agents	900 m ²	900.-	810 000	
Aménagements intérieurs du réfectoire et du restaurant		Evaluation	450 000	
à reporter ...			1665 000	800 000

STRATÉGIE DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX: de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Total
Reports			1 665 000	800 000
Aménagement de vestiaires-lavabos dans des bâtiments existants	850 m ²	350,-	297 500	
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	1000 m ²	800,-	800 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	300 000	
Somme à valoir			437 500	
<u>TOTAL pour la REGION du NORD...</u>			3 500 000	4 300 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION de l'OUEST</u>				
I - <u>Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation</u>				
—				
<u>Gare d'ANGERS-SAINT-LAUD</u>				
Aménagement d'un corps-de-garde dans un bâtiment existant.....		Evaluation	300 000	
Installations intérieures y compris éclairage électrique et chauffage ..		- d° -	155 000	
Somme à valoir			45 000	
Total				500 000
<u>Gare de PARIS-SAINT-LAZARE</u>				
Amélioration du corps-de-garde actuel		Evaluation	540 000	
Somme à valoir			60 000	
Total				600 000
<u>II - Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction</u>				
—				
<u>Dépôt et Ateliers de SAINTES</u>				
<u>Ateliers de Saintes</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	500 m ²	800	400 000	
à reporter			400 000	1 100 000

STRATON	DÉTAIL DES OUVRAGES ESTIMATIFS	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
				Partiels	Totaux
	Reports			400 000	1 100 000
	Aménagements intérieurs y compris éclairage électrique et chauffage...		Evaluation	140 000	
	Amélioration du corps-de-garde actuel		Evaluation	380 000	
	Somme à valoir			100 000	
	Total.....				1 020 000
	<u>Ateliers de LA FOLIE</u>				
	Aménagement de vestiaires-lavabos dans un bâtiment existant		Evaluation	150 000	
	Installations intérieures y compris éclairage électrique et chauffage...		Evaluation	230 000	
	Somme à valoir			40 000	
	Total.....				420 000
	<u>Petit Entretien de CLICHY</u>				
	Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	400 m ²	900.-	360 000	
	Aménagements intérieurs y compris éclairage électrique et chauffage.		Evaluation	150 000	
	Somme à valoir			50 000	
	Total ...				560 000
	<u>TOTAL pour la REGION de l'OUEST</u>				3 100 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION du SUD-OUEST</u>				
I - <u>Installations communes aux 3 Services</u>				
<u>Gare de TOURS</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de bains-douches, pour les agents des 3 Services	450 m ²	900.-	405 000	
Aménagements intérieurs, salles de bains et stalles de douches, y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		600 000	
Somme à valoir			95 000	
Total				1 100 000
<u>Gare de PERIGUEUX</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de bains-douches pour les agents des 3 Services	230 m ²	1 600	368 000	
Aménagements intérieurs, salles de bains et stalles de douches, y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		352 000	
Somme à valoir			80 000	
Total				800 000
à reporter....				1 900 000
à reporter....				1 900 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				1 900 000
II - Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation				
Gare des AUBRAIS				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos	360 m ²	1 600	576 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	320 000	
Aménagement d'un garage à bicyclettes		Evaluation	10 000	
Somme à valoir			94 000	
Total				1 000 000
Gare de BRIVE				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de corps-de-garde, vestiaires-lavabos et Services divers	470 m ²	2 200	1 034 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	360 000	
Somme à valoir			106 000	
Total				1 500 000
à reporter...				4 400 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				4 400 000
<u>Gare de SAINT-PIERRE-des-CORPS</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	700m ²	900	630 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	450 000	
Somme à valoir			170 000	
Total				1 250 000
<u>III - Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction</u>				
<hr/>				
<u>Dépôt de SAINT-PIERRE-des-CORPS</u>				
Construction d'un bâtiment fondé sur pieux, à usage de vestiaires-lavabos et de bains-douches	700m ²	1 300	910 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment et installation des bains et douches, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	550 000	
Somme à valoir			140 000	
Total				1 600 000
<u>Dépôt de NARBONNE</u>				
Construction d'un bâtiment à usage à reporter				7 250 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				7 250 000
de vestiaires-lavabos et douches....	280 m ²	1 000	280 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment et installation des douches, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	250 000	
Somme à valoir			70 000	
Total				600 000
<u>Dépôt de BEZIERS</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos.....	180. m ²	2 200	396 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	110 000	
Somme à valoir			44 000	
Total				550 000
<u>Dépôt de BORDEAUX-SAINT-JEAN</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	470 m ²	700	329 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	220 000	
Somme à valoir			51 000	
Total				600 000
à reporter				9 000 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				9 000 000
<u>Gare de CAPDENAC</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	630 m ²	800.-	504 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	230 000	
Somme à valoir			66 000	
Total				800 000
<u>TOTAL POUR la REGION du SUD-OUEST.</u>				9 800 000
				=====

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
<u>REGION du SUD-EST</u>				
I - Améliorations destinées au personnel du Service de l'Exploitation.				
<u>Gare de PARIS-LYON</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée à usage de corps de garde et vestiaires-lavabos et services divers	275 m ²	2 700	742 500	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		450 000	
Somme à valoir			107 500	
Total				1 300 000
<u>Gare de LYON-FERRACHE</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de corps de garde, Services divers et locations	330 m ²	2 700	891 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		500 000	
Somme à valoir			209 000	
Total				1 600 000
à reporter ..				
				2 900 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				2 900 000
<u>II - Améliorations destinées au personnel du Service du Matériel et de la Traction</u>				
<u>Dépôt de MIRAMAS</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos.....	500 m ²	850.-	425 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		210 000	
Somme à valoir			65 000	
Total				700 000
<u>Dépôt de SAINT-ETIENNE</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de corps-de-garde, vestiaires-lavabos et Services divers	325 m ²	1 400.-	455 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		270 000	
Somme à valoir			75 000	
Total				800 000
à reporter				4 400 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				4 400 000
<u>Dépôt de NIMES</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos	600 m ²	1 600	960 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		500 000	
Somme à valoir			140 000	
Total				1 600 000
<u>Dépôt d'AVIGNON</u>				
Construction de bâtiments à usage de vestiaires-lavabos	1 100m ²	800	880 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		475 000	
Somme à valoir			145 000	
Total				1 500 000
<u>Dépôt de MONTARGIS</u>				
Construction de bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	850m ²	800	680 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage	Evaluation		350 000	
Somme à valoir			170 000	
Total				1 200 000
à reporter..				8 700 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Report				8 700 000
<u>Dépôt de BESANCON-VIOTTE</u>				
Construction d'un bâtiment à 2 étages sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos et foyer.....	420m ²	2 100	882 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	450 000	
Somme à valoir			168 000	
Total				1 500 000
<u>Dépôt de PARAY-le-MONIAL</u>				
Construction d'un bâtiment à usage de vestiaires-lavabos	615m ²	800	492 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	300 000	
Garage à bicyclettes	2	12 500	25 000	
Somme à valoir			83 000	
Total				900 000
<u>Dépôt d'ALES</u>				
Construction d'un bâtiment en partie à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de vestiaires-lavabos.				
Rez-de-chaussée	535m ²	800	428 000	
Etage	265m ²	700	185 500	
à reporter			613 500	11 100 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS	
			Partiels	Totaux
Reports			613 500	11 100 000
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	380 000	
Garage à bicyclettes	2	12 500	25 000	
Somme à valoir			81 500	
Total				1 100 000
 <u>Dépôt de LYON-MOUCHÉ</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée, à usage de foyer pour les mécaniciens et chauffeurs...	315m ²	1 800	567 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	350 000	
Somme à valoir			63 000	
Total				1 000 000
 <u>Dépôt de VEYNES</u>				
Construction d'un bâtiment à un étage sur rez-de-chaussée à usage de foyer.	235m ²	1 600	376 000	
Aménagements intérieurs du bâtiment, y compris éclairage électrique et chauffage		Evaluation	250 000	
Transformation de l'ancien foyer en vestiaires-lavabos pour les agents sédentaires	200m ²	500	100 000	
Somme à valoir			74 000	
Total				800 000
<u>TOTAL pour la REGION du SUD-EST</u>				14 000 000

DÉTAIL DES OUVRAGES	QUANTITÉS	PRIX de L'UNITÉ	MONTANTS			
			Partiels	Totaux		
<u>ENSEMBLE du RESEAU</u>						
<u>Améliorations destinées au personnel du Service de la Voie</u>						
Construction de locaux à usage de vestiaires et réfectoires pour les brigades des grandes gares (supérieures à 20 agents).....	90	40 000	3 600 000			
Somme à valoir			400 000			
Total			4 000 000			
			=====			